



DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE 2022



GROUPE
HABITAT
EN RÉGION



SOMMAIRE

04 ■ LE GROUPE HABITAT EN RÉGION, AU CŒUR DES TERRITOIRES

04 ► UN ANCRAGE LOCAL FORT

08 ► UN MODÈLE D'AFFAIRES CRÉATEUR
DE VALEUR DURABLE

10 ► UNE AMBITION : ÊTRE UTILES,
SOLIDAIRES ET ENGAGÉS DANS LES TERRITOIRES

12 ■ UNE DÉMARCHÉ RSE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

16 ► PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE :
3 PILIERS INTERCONNECTÉS, 9 ENJEUX À CONSIDÉRER

16 > PILIER SOCIÉTAL : UN GROUPE AU RENDEZ-VOUS
DES GRANDS ENJEUX DE SOCIÉTÉ

29 > PILIER ENVIRONNEMENTAL : UN GROUPE ENGAGÉ
DANS LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

38 > PILIER SOCIAL : LES COLLABORATEURS,
PIERRE ANGULAIRE DU MODÈLE

43 ■ SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENJEUX RSE
ET RÉSULTATS 2022

48 ■ NOTES MÉTHODOLOGIQUES



EDITO

François Rieu,
Président du Groupe Habitat en Région

L'année 2022 nous aura confirmé, à de multiples égards, que nous vivons une période de bascule. La hausse des coûts de l'énergie en aura probablement été l'un des principaux marqueurs, plaçant la sobriété au cœur de l'agenda politique et imposant définitivement le terme comme l'un des piliers incontournables de la transition énergétique. Une année 2022 - la plus chaude jamais mesurée en France mais également exceptionnellement sèche - qui n'aura pas manqué de nous rappeler, que le réchauffement climatique est une réalité dans nos vies, et que nous allons devoir doubler d'efforts non seulement pour atténuer l'impact de nos activités, et contribuer à la trajectoire de décarbonation de la France, mais aussi pour nous adapter à ses conséquences, que nous savons désormais inéluctables. En tant que deuxième acteur privé du logement social en France, le Groupe Habitat en Région multiplie les initiatives en faveur de la transition environnementale, qu'il s'agisse de construction neuve ou de rénovation du bâti, dans une logique privilégiant l'économie circulaire en résonance

avec son fort ancrage territorial. Mais nous devons faire plus encore, collectivement, en préservant les ressources et les sols non artificialisés, et en favorisant la renaturation lorsque cela est possible. Les objectifs de la France sont ambitieux et nécessitent des politiques patrimoniales et stratégiques à la hauteur des enjeux. Pour les atteindre, notre transition doit être planifiée avec des objectifs concrets, réalistes et mesurables sur un temps long, qui a toujours été l'horizon des bailleurs sociaux. Cela implique de questionner nos modèles de développement, des modes de production aux formes urbaines, tout en poursuivant notre mission première, loger nos concitoyens les plus vulnérables dans un contexte de hausse de la démographie et de vieillissement de la population. Une entreprise exigeante qui nous invite à réinventer, avec toutes nos parties prenantes, notre vision du logement et des territoires de demain. Un travail que nombre de sociétés du Groupe Habitat en Région ont déjà entrepris en devenant entreprise à mission ou en entamant les démarches pour obtenir le statut. Un exercice collectif d'entreprise qui nécessite de réinterroger sa raison d'être et de se projeter vers un avenir qui doit concilier les différents piliers de la RSE dans une vision systémique. Un exercice qui invite, aussi, à repenser la solidarité comme la solidarité avec les générations à venir, à imaginer le bien vivre ensemble comme le bien vivre avec. Avec les nouvelles contraintes qui s'imposent mais aussi avec les opportunités qu'une nouvelle conception de l'avenir nous laisse espérer : construire une société plus durable et plus inclusive. Sur ce point le secteur du logement social a un avantage de taille. Il sait déjà ce que signifie œuvrer pour l'intérêt général.

LE GROUPE HABITAT EN RÉGION, AU CŒUR DES TERRITOIRES

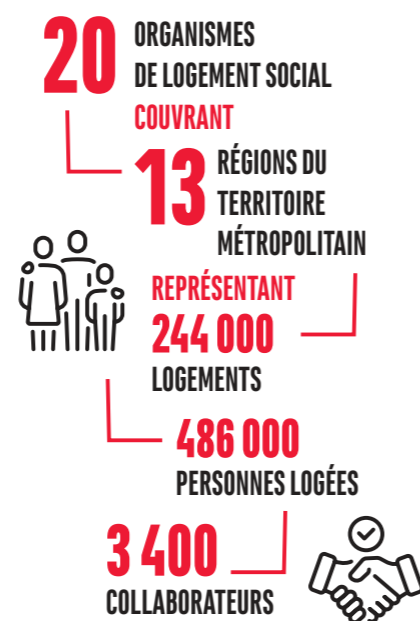
■ UN ANCRAGE LOCAL FORT

Acteur majeur de l'habitat social privé en France, le **Groupe Habitat en Région est un groupe HLM** qui rassemble aujourd'hui **20 organismes de logement social¹** couvrant l'ensemble des 13 régions du territoire métropolitain, représentant **244 000 logements, 486 000 personnes²** logées et **3 400 collaborateurs³**. Outil de la politique logement de l'Etat, ils ont pour mission principale de loger les personnes les plus fragiles qui n'ont pas accès au marché privé.

Le Groupe Habitat en Région est détenu par **15 Caisses d'Epargne** (Groupe BPCE), banques coopératives de plein exercice, créées il y a plus de deux siècles pour permettre aux populations les plus modestes d'épargner et qui partagent depuis, une longue histoire avec le logement social en France et avec le secteur public, particulièrement les collectivités locales, dont elles sont le principal financeur privé.

À l'image de ses actionnaires, qui cultivent un modèle multi-entreprises et décentralisé, le Groupe Habitat en Région, holding de portage nationale des participations des Caisses d'Epargne et de BPCE, repose sur une organisation territorialisée qui permet à ses filiales de bénéficier de la force d'un groupe tout en préservant leurs expertises locales.

En effet, tout en s'appuyant sur un groupement d'intérêt économique (GIE) de moyens, pour animer, mutualiser et piloter les projets nationaux, chaque entreprise, société de plein exercice sur son territoire, joue un rôle majeur dans l'attractivité et le dynamisme du territoire sur lequel elle opère en mettant à disposition de publics diversifiés des logements financièrement accessibles et en apportant des réponses adaptées à la réalité locale.



¹ Le logement social est un logement aidé avec des loyers moins chers pour les personnes modestes. Il est majoritairement financé par les acteurs publics ; le niveau des loyers et la désignation des locataires, sont soumis à des règles fixées par l'Etat

² En comptabilisant 3 lits / places en établissement spécialisé pour un équivalent logement

³ Le périmètre de consolidation extra-financière 2022 s'étend sur 16 sociétés, 244 000 logements pour 486 000 personnes logées et 3 390 collaborateurs

UNE HISTOIRE LOCALE FORTE

Tout en étant porteuses de leur propre identité et d'une histoire locale forte, l'ensemble des entreprises du Groupe partagent une vision et des valeurs communes qui placent la cohésion sociale au cœur de leur action, manifestant la volonté d'aller au-delà de leur métier de bailleur, en accompagnant les habitants qu'elles logent dans leur parcours de vie et en jouant un rôle majeur auprès de leur territoire par l'entretien de liens étroits avec toutes leurs parties prenantes.

Le GIE Habitat en Région sert de véhicule dédié aux politiques communes et à la mutualisation de moyens dans le Groupe : des clubs métiers et groupes de travail thématiques inter-filiales sont organisés dans une dynamique participative (animation de communautés métiers, mutualisations des expertises, communication interne et externe, consolidation financière et extra-financière...).



Un modèle renforcé par la création en 2020 de trois sociétés anonymes de coordination (SAC) territoriales agréées début 2021 : **Habitat en Région Sud-Est, Habitat en Région Occitanie et Petram**. Introduite par la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi Elan), la SAC permet, en créant des pôles d'expertises régionaux, de favoriser la coopération entre entreprises partageant des valeurs communes pour développer une offre adaptée aux enjeux locaux. Chaque SAC propose une offre globale sur son territoire en additionnant les savoir-faire de chacun de ses membres.

Le Groupe définit la stratégie et les ambitions nationales, anime cette communauté, mutualise et pilote les projets nationaux au bénéfice des entreprises.

Chaque filiale, qu'elle soit membre d'une SAC ou pas, reste autonome sur son territoire, capable d'élaborer sa feuille de route stratégique en adéquation avec la stratégie définie par le Groupe – et, selon les cas, en coordination avec les membres de sa SAC – de s'engager auprès des habitants, des collectivités et de l'Etat au travers de son propre Plan Stratégique de Patrimoine et de sa Convention d'Utilité Sociale.

LE GROUPE HABITAT EN RÉGION, PÔLE NATIONAL DE LOGEMENT SOCIAL DES CAISSES D'ÉPARGNE

NOS RÉGIONS CLÉS : NOMBRE DE LOGEMENTS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ⁴



Ces trois SAC sont situées sur les territoires historiques implantation du Groupe Habitat en Région

HABITAT EN RÉGION SUD-EST

réunit les bailleurs sociaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes : Erilia, Logirem et Sogima à Marseille, Famille & Provence à Aix-en-Provence, Habitations Haute-Provence à Digne-les-Bains et SDH Constructeur à Valence. L'Office Public de l'Habitat Cannes Pays de Lérins et la Société Cannoise de Construction et d'Aménagement (Socaconam), non membres du Groupe Habitat en Région, sont également actionnaires de la SAC Habitat en Région Sud-Est depuis l'exercice 2021 ;

HABITAT EN RÉGION OCCITANIE

est constituée des trois bailleurs Un Toit Pour Tous à Nîmes, Altéal à Colomiers et Alogéa à Carcassonne ;

PETRAM

dans les Hauts de France, rassemble SIA Habitat à Douai, SIGH à Valenciennes et la SA HLM de l'Oise à Beauvais.

L'Immobilier du Moulin Vert, le bailleur francilien, et Axentia, l'ESH à compétence nationale spécialisée dans le logement spécifique sont filiales du Groupe mais n'appartiennent à aucune SAC.



Le présent rapport présente les données relevant de cette organisation, qui correspond au périmètre de combinaison économique et financière du Groupe ainsi que celles de SDH Constructeur qui, n'étant pas filiale mais membre du Réseau Habitat en Région, n'est pas intégré dans la combinaison du Groupe (cf. note méthodologique).

⁴ Chiffres au 31 décembre 2022

* SDH Constructeur n'est pas filiale mais membre du Réseau Habitat en Région

UN MODÈLE D'AFFAIRES CRÉATEUR DE VALEUR DURABLE ...

Le Groupe Habitat en Région cultive un modèle d'affaires décentralisé, renforcé par la présence de trois sociétés anonymes de coordination (SAC) situées dans les régions historiques d'implantation du Groupe, lui permettant de couvrir une large partie de la France métropolitaine dans toute sa diversité.

Ce maillage territorial riche, qui le rapproche des réalités sociétales et des dynamiques d'emploi locales, fait sa spécificité et sa force. La singularité de chacune de ses sociétés - qui comptent parmi elles, une filiale spécialisée dans le logement spécifique, deux filiales dédiées à la construction et à la gestion de logements intermédiaires et cinq dédiées à l'accession à la propriété - renforce la proposition de valeur du Groupe Habitat en Région qui inscrit ses actions dans la politique logement de l'Etat et vise à répondre aux besoins variés des territoires et aux grandes tendances sociétales.

Son organisation et son engagement au quotidien créent ainsi une grande proximité avec l'ensemble de ses parties prenantes : locataires, collaborateurs, associations de locataires et de citoyens, services de l'Etat, collectivités locales, monde associatif, sociétés de construction et fournisseurs, banques, autres bailleurs sociaux.

La qualité et la transparence des échanges avec ses parties prenantes permettent de créer collectivement de la valeur, en imaginant des solutions durables, équitables et solidaires pour l'habitat et les territoires de demain

Qu'elles couvrent la France entière ou une région en particulier, qu'elles soient spécialisées dans un secteur ou soient généralistes de l'habitat social, les sociétés participent plus que jamais à l'aménagement urbain et au développement territorial, à travers :

- ▶ **la construction, l'entretien et la réhabilitation** de logements sociaux et de logements spécifiques ;
- ▶ **les opérations de renouvellement urbain** (Programme National pour la Rénovation Urbaine, Requalification de Quartiers Anciens Dégradés, transformations d'usage...);
- ▶ **la construction et la gestion de logements** intermédiaires (Foncières d'Habitat Intermédiaire Social);
- ▶ **la vente de logements** dans le parc existant ;
- ▶ **l'accession sociale** à la propriété.

Cette compréhension fine des spécificités locales couplée à une vision consolidée au niveau national permet, tout en répondant aux impératifs européens, d'appréhender les enjeux propres aux territoires, piliers des grandes transitions, et d'apporter la réponse opérationnelle la plus adaptée à son échelle, dans une logique de maintien des équilibres sociaux et environnementaux.

... AU CŒUR DES TRANSITIONS

NOS ENJEUX

1. S'engager fermement sur la trajectoire bas carbone de la France par un plan massif de réhabilitations
2. Penser les territoires de demain dans une logique d'économie circulaire et de préservation de la biodiversité et des ressources
3. Répondre au besoin croissant d'habitat social en proposant des logements de qualité, abordables et adaptés

NOS ATOUTS



Une organisation décentralisée



Une offre complète et diversifiée au service de tous



Des équipes proches des réalités locales



Une performance économique au service des clients



3 sociétés de coordination pour renforcer la présence territoriale



Une vision long terme et un plan stratégique clair

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

au 31/12/2022

Environnementale

- 55,1 % de logements en étiquettes* A,B et C
- 5429 mises en chantiers (logements réhabilités)
- 347 M€ de CA généré auprès du BTP (réhabilitations)

Sociétale

- 448 M€ de CA généré auprès du BTP (construction)
- 310 000 heures de travailleurs en insertion
- 82,1 % de locataires satisfaits
- 18 656 attributions
- 3655 logements livrés hors PSLA

Sociale

- Index d'écart de rémunération H/F 38/40
- 444 recrutements en CDI
- 167 personnes en situation de handicap
- 87,2 % de collab formés

NOS IMPACTS



* Les données 2022 déclarées sont susceptibles d'évoluer avec l'entrée en vigueur du nouveau DPE au second semestre 2021

Le logement social doit aujourd'hui faire face à la question de plus en plus complexe du parcours résidentiel et du vivre ensemble en tenant compte de la nécessité de contribuer à la trajectoire de décarbonation de la France et de préserver l'environnement, la biodiversité et les ressources. Des urgences qui réinterrogent les modèles d'affaires afin de répondre de façon globale aux enjeux à venir sur fond de démographie croissante et de vieillissement de la population.

Plus que de simples bailleurs qui construisent et qui gèrent, les sociétés du Groupe Habitat en Région, qui forment une communauté

unie autour des valeurs de la République, revendiquent leur rôle de bailleurs qui logent et accompagnent, favorisant la cohésion sociale et portant une attention particulière à l'égard des plus fragiles. Premier facteur de sécurisation des personnes et des ménages, le logement, vecteur clé d'intégration au même titre que l'emploi, permet de faciliter la construction des parcours familiaux, résidentiels et professionnels. Le Groupe répond à cette ambition par une offre diversifiée de logements abordables, de qualité et adaptés, conçue et imaginée comme partie d'un ensemble plus vaste : le quartier, la ville, le territoire dans une logique de développement durable.

« *Habitat en Région 2024, utiles, solidaires et engagés dans les territoires* » traduit les ambitions du Groupe Habitat en Région et de ses sociétés portées par une vision partagée de l'avenir, ainsi que les moyens de leur mise en œuvre. Décliné dans chaque société et dans les 3 SAC, ce projet commun, co-construit avec les entreprises du Groupe sans recours à des prestataires externes, a intégré pour la première fois des objectifs chiffrés. Le plan stratégique Groupe et ses ambitions ont été validés par le Conseil d'Administration de la SAS Groupe Habitat en Région en juillet 2021 et par l'ensemble des instances compétentes au niveau des SAC et des sociétés. Depuis son lancement en septembre 2021, il est en phase de mise en œuvre par les sociétés, et fait l'objet d'un reporting spécifique afin d'assurer le

suivi des ambitions fixées. Des points d'étapes sont également prévus sur la durée du plan pour suivre les modalités de mise en œuvre au sein des sociétés.

L'ambition du Groupe Habitat en Région est claire : réaffirmer ses valeurs d'utilité sociale et répondre aux nouvelles attentes des locataires mais aussi à celles de toutes ses parties prenantes, en tenant compte des évolutions sociétales et environnementales d'aujourd'hui et de demain.

■ UNE AMBITION : ÊTRE UTILES, SOLIDAIRES ET ENGAGÉS DANS LES TERRITOIRES

Pour consolider son développement territorial et national, le Groupe Habitat en Région a lancé en septembre 2021 son plan stratégique « *Habitat en Région 2024, utiles, solidaires et engagés dans les territoires* ». Il s'inscrit dans la stratégie des Caisses d'Épargne et du Groupe BPCE, pour lequel, il est, pour la première fois, l'une des composantes de son plan stratégique « *BPCE 2024* ».



Conçue pour poursuivre sa mission d'intérêt général et répondre aux enjeux de notre temps, sa feuille de route, qui s'articule autour de six briques (croissance, patrimoine, positionnement stratégique, engagement, innovation et synergies), présente de solides engagements environnementaux et sociétaux et propose notamment des mesures fortes sur deux sujets fondamentaux : d'une part, la perte d'autonomie liée au grand âge et l'adaptation nécessaire des solutions d'habitat, et d'autre part, l'impact environnemental de leur activité (lire partie 2 : une démarche RSE au cœur de la stratégie « performance extra-financière : 3 piliers interconnectés, 9 enjeux à considérer »)

Le contexte économique actuel - hausse de l'inflation qui a entraîné une forte augmentation du taux du livret A et de celle du prix les matières premières avec un impact direct sur les coûts de financements – mais aussi réglementaire – non encore stabilisé – va conduire le Groupe et ses sociétés à réexaminer un certain nombre de ses objectifs.

UNE DÉMARCHE RSE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

Dans son projet stratégique, le Groupe a intégré les dimensions sociales, sociétales et environnementales qu'il a traduites par des engagements chiffrés, déclinés opérationnellement afin de répondre aux spécificités de chaque société et aux attentes de ses parties prenantes sur chaque territoire sur lequel elle est implantée.



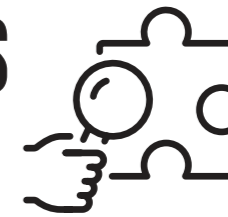
Au regard des enjeux présents et à venir du secteur, la démarche RSE du Groupe Habitat en Région s'inscrit, depuis plusieurs années, dans une perspective d'amélioration continue. C'est pourquoi, alors que l'obligation réglementaire de publication des informations extra-financières ne porte que sur les comptes sociaux des sociétés Erilia et SIA Habitat, le Groupe publie à titre volontaire une déclaration consolidée regroupant 16 sociétés (lire note méthodologique). Chaque année, la Déclaration de performance extra-financière (DPEF) fait l'objet d'une présentation en Conseil d'administration puis en assemblée des associés.

Afin de réaffirmer leur utilité sociale et partager leur vision de l'habitat de demain, les sociétés du Groupe ont décidé, d'ici à fin 2024, d'inscrire dans leurs statuts leur raison d'être ainsi que des objectifs sociétaux et/ou environnementaux ambitieux en devenant sociétés à mission. A l'image d'Erilia, filiale du Groupe Habitat en Région, première entreprise de l'habitat social en France à obtenir ce statut en avril 2021, cinq autres filiales ont d'ores et déjà entamé les démarches en ce sens.

Sa démarche RSE s'organise autour d'une direction RSE rattachée au président du GIE Habitat en Région également en charge des relations de place. A cet effet, le Groupe Habitat en Région fait naturellement partie des commissions et groupes de travail de la profession permettant d'identifier les meilleures pratiques et de partager, avec l'ensemble de ses filiales, les ambitions des pouvoirs publics et les grandes étapes réglementaires permettant d'établir des feuilles de route en phase avec les orientations établies par l'Europe et la France pour les années à venir.

Dans ce cadre, la direction RSE anime, dans une logique participative, un réseau de référents RSE, présents dans chacune des sociétés. Ces derniers se réunissent régulièrement pour partager leurs initiatives et multiplier les projets communs dans un esprit de co-construction à l'instar du développement du projet d'entreprise du Groupe. A titre d'exemple, les travaux issus de ces échanges ont permis de mettre en place une feuille de route type et des indicateurs RSE partagés.

■ MAÎTRISE DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS



Afin d'identifier les enjeux de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) les plus prioritaires, le Groupe Habitat en Région s'est appuyé sur une démarche collaborative débutée en 2018 impliquant l'ensemble des expertises métiers.

Cette dernière s'est fondée sur la méthodologie d'analyse des risques proposée par le GIE Habitat en Région issue des travaux de la Direction Développement Durable du Groupe BPCE. Cette approche a permis de définir un univers de 16 risques extra-financiers matériels qui se déclinent en trois grandes familles de risques liés à la gouvernance, au fonctionnement interne et aux activités. Les risques ont été définis en fonction de la réglementation, des pratiques de place et des standards de référentiels RSE ; chaque risque fait l'objet d'une définition précise.

La hiérarchisation des risques extra-financiers a été réalisée avec les experts métiers de chaque société qui ont identifié les risques les plus importants du point de vue de leur société et détaillé leurs politiques et engagements en face de chaque risque. Une première compilation des analyses des sociétés réalisée en 2018 a permis d'identifier les risques extra-financiers prioritaires et secondaires pour le Groupe Habitat en Région. En 2019, afin d'aller plus loin dans la démarche d'identification des risques prioritaires, les sociétés ont actualisé le classement et hiérarchisé ce qu'elles considèrent comme étant les cinq risques prioritaires. Ce travail a permis de faire émerger les risques extra-financiers qui se distinguent plus que les autres en matière de priorisation ainsi que les dispositifs

de maîtrise des risques et les objectifs de progrès associés. Dans un environnement général changeant, et ceci particulièrement pour les bailleurs sociaux ces dernières années, une nouvelle hiérarchisation des risques extra-financiers a été réalisée à l'automne 2021 par les entreprises contributrices à la DPEF Groupe et validé lors d'un Comité de direction du Groupe Habitat en Région.

Cette analyse des risques fait l'objet d'une actualisation régulière afin de prendre en compte :

- **les recommandations** exprimées par la filière Risques du GIE Habitat en Région et de BPCE ;
- **les remarques** formulées par les commissaires aux comptes / organismes tiers indépendants dans le cadre de leur mission de vérification ;
- **l'évolution** de la réglementation.

Ces risques n'ont pas été réévalués pour l'exercice 2022 mais feront probablement l'objet d'une revue en 2023 pour tenir compte des évolutions économiques et réglementaires.

Ces risques sont présentés dans le tableau ci-après et viennent s'ajouter à ceux d'ores et déjà suivis par le Groupe. Les politiques mises en place par les sociétés du Groupe pour s'en prémunir sont présentées tout au long de ce document. Par ailleurs, une synthèse des principaux indicateurs suivis au titre de l'exercice 2022 à l'échelle du Groupe Habitat en Région est présentée à la fin de la présente déclaration de performance extra-financière.

UNIVERS DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

RISQUES IDENTIFIÉS		
DISPOSITIFS DE MAÎTRISE DES RISQUES / ENGAGEMENTS		CHAPITRE 2 : LA RSE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE - SOUS-CHAPITRE DPEF 2022
RISQUES PRIORITAIRES		
P1 - Durabilité de la relation client	Assurer un niveau de qualité de service client performant Structurer notre mission d'accession sociale et de gestion des copropriétés Favoriser la concertation avec les associations de locataires	Pilier Sociétal : Un groupe au rendez-vous des grands enjeux de société
P2 - Sécurité et confidentialité des données	Protéger les données personnelles des salariés et des locataires, en sécurisant l'environnement informatique de nos entreprises Assurer l'accessibilité des outils informatiques	Pilier Sociétal : Un groupe au rendez-vous des grands enjeux de société
P3 - Accompagnement social des clients	Favoriser l'innovation sociale - accompagnement social des locataires en difficulté, accessibilité physique et adaptation des logements	Pilier Sociétal : Un groupe au rendez-vous des grands enjeux de société
P4 - Participation à la transition énergétique et à la croissance verte	Evaluer nos impacts environnementaux pour mieux les réduire Développer notre expertise sur l'impact des matériaux	Pilier Environnemental : Un Groupe engagé dans la transition environnementale
P5 - Empreinte environnementale	Evaluer nos impacts environnementaux pour mieux les réduire	Pilier Environnemental : Un Groupe engagé dans la transition environnementale

RISQUES SECONDAIRES		
Employabilité et transformation des métiers	Développer nos métiers	Pilier Social : Les collaborateurs, pierre angulaire du modèle
Attractivité employeur	Développer nos métiers Promouvoir le dialogue social et la négociation collective Assurer l'objectivité et la transparence des systèmes de rémunération	Pilier Social : Les collaborateurs, pierre angulaire du modèle
Accessibilité à l'offre locative et d'accession sociale	Développer nos compétences sur le sujet de l'attribution des logements	Pilier Sociétal : Un groupe au rendez-vous des grands enjeux de société
Relations sous-traitants et fournisseurs	Intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les achats	Pilier Sociétal : Un groupe au rendez-vous des grands enjeux de société
Ethique des affaires, transparence & respect des lois	Assurer l'exemplarité Assurer des pratiques d'achats exemplaires	Pilier Sociétal : Un groupe au rendez-vous des grands enjeux de société
Conditions de travail	Développer notre vigilance sur les conditions de travail de nos équipes	Pilier Social : Les collaborateurs, pierre angulaire du modèle
Empreinte territoriale	Favoriser l'innovation sociale - volet aménagement durable du territoire et amélioration du cadre de vie	Pilier Sociétal : Un groupe au rendez-vous des grands enjeux de société
Diversité des salariés	Cultiver la force de notre diversité	Pilier Social : Les collaborateurs, pierre angulaire du modèle
Exposition aux Risques physiques du changement climatique	Développer notre expertise sur l'impact des matériaux	Pilier Environnemental : Un Groupe engagé dans la transition environnementale
Fonctionnement des organes délibérants	Soutenir un fonctionnement efficace des instances de gouvernance	Pilier Sociétal : Un groupe au rendez-vous des grands enjeux de société
Développement de l'économie réelle et des besoins sociétaux	Favoriser l'innovation sociale - volet aménagement durable du territoire et amélioration du cadre de vie	Pilier Sociétal : Un groupe au rendez-vous des grands enjeux de société

Les risques prioritaires restent majoritairement les mêmes par rapport à la hiérarchisation précédente, notamment la Durabilité de la relation client et l'Accompagnement social des clients. Du fait du développement significatif des cyber-attaques dans le secteur du logement social ces dernières années, la Sécurité et confidentialité des données s'établit au second rang de la hiérarchisation des risques extra-financiers du Groupe Habitat en Région pour l'exercice 2022. La Participation à la transition énergétique et à la croissance verte et l'Empreinte environnementale ont également fait leur entrée dans les risques prioritaires, les enjeux de réhabilitation thermique du patrimoine et d'économies d'énergie étant de plus en plus prégnants pour les sociétés du Groupe Habitat en Région, dans un contexte d'urgence environnementale et géopolitique incertain.

Cette vision de leur rôle, qui va au-delà du métier de bailleur, se traduit par :

- **l'accompagnement des locataires les plus en difficulté et la lutte contre les inégalités.** Cela passe en premier lieu par les actions de prévention et de résolution des difficultés (accompagnement social) mais également par l'implication des sociétés dans l'accès à l'emploi ou à la culture.
- **le développement d'une offre de logements et d'hébergement qui permet de répondre à la diversité** des besoins aux différents âges de la vie, et notamment des personnes en situation précaire ou de dépendance (personnes âgées, personnes handicapées, étudiants, jeunes exclus...);
- **une conception élargie de la qualité de service aux locataires**, qui prend également en compte la question du « vivre ensemble » à travers l'animation des quartiers et la promotion de la participation des habitants ;

■ PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE : 3 PILIERS INTERCONNECTÉS, 9 ENJEUX A CONSIDÉRER



■ PILIER SOCIÉTAL : UN GROUPE AU RENDEZ-VOUS DES GRANDS ENJEUX DE SOCIÉTÉ



Plus de 10 millions de personnes habitent aujourd'hui le parc HLM français. Chaque ménage, chaque personne, présente des besoins ou des fragilités qui lui sont propres. L'ambition des sociétés du Groupe Habitat en Région est d'offrir à chacun une réponse individuelle de qualité, mais aussi d'ouvrir la voie, à l'échelle de l'immeuble ou du quartier, à des solutions innovantes pour mieux vivre ensemble.



POUR UNE RELATION DURABLE ET DE QUALITÉ UN NIVEAU DE QUALITÉ DE SERVICE PERFORMANT

Les sociétés du Groupe s'engagent à instaurer un dialogue continu avec les locataires en prenant mieux en compte leurs remarques et ressentis de façon à assurer un niveau de qualité de service performant. Cela répond à la nécessité d'adapter en permanence les services aux évolutions de la société : évolution des attentes des clients mais aussi des partenaires sur le cadre de vie, la sécurité, la tranquillité, la rénovation du bâti, le lien social, l'accompagnement social, le vieillissement, le handicap.

Toutes les sociétés du Groupe sont à l'écoute des insatisfactions ou réclamations exprimées par les locataires et mènent régulièrement des enquêtes de satisfaction dans une démarche d'amélioration continue. Selon les contextes des sociétés, des enquêtes de satisfaction viennent compléter l'enquête de satisfaction triennale : enquêtes annuelles, enquêtes post-réhabilitation, enquêtes nouveaux entrants, enquêtes de courtoisie auprès des locataires en place, enquêtes espaces verts, etc.

D'autres dispositifs sont mis en place pour renforcer la qualité de service des sociétés du Groupe tels que :

- ▶ **l'organisation territoriale des sociétés, au plus près des habitants et des partenaires locaux** : en 2022 plus de la moitié des 3 400 collaborateurs du Groupe Habitat en Région travaillait en proximité avec les locataires, que ce soit en agence, dans un bureau de gestion ou directement dans les ensembles locatifs ;
- ▶ **a mise en place de Centres Relation Client (CRC)** : les locataires des sociétés équipées d'un CRC disposent ainsi d'un numéro unique pour contacter leur bailleur aussi bien pour des problèmes techniques que pour des questions de contentieux, de proximité ou de commercialisation ;
- ▶ **l'équipement des personnels de proximité de tablettes numériques** afin d'être plus précis et réactifs lors des états des lieux ou des contrôles de sécurité dans les résidences par exemple ;
- ▶ **la création d'espaces clients en ligne, permettant à la fois d'accéder aux informations** nécessaires à la vie du bail, d'effectuer les paiements, de faire une demande d'intervention ou de réaliser d'autres démarches ;
- ▶ **la mise en place de médiation sociale**, afin d'assurer un environnement paisible à l'ensemble des locataires et des habitants.

Forts de ces engagements, en 2022, le taux de satisfaction global des locataires des sociétés du Groupe reste à un niveau élevé de 82,1 %, en légère baisse par rapport à l'année passée (83,4 % en 2021), qui avait suivi deux années de hausse significative. Cet indicateur a été repris dans le plan stratégique du Groupe, avec l'objectif d'atteindre un taux de satisfaction des locataires pondéré supérieur à 85 % à fin 2024.

LES TERRITOIRES EN ACTION

SATISFACTION

AXENTIA : UNE POLITIQUE RÉCOMPENSÉE

Comme elle s'y était engagée dans le cadre de l'enquête de satisfaction réalisée en 2020 auprès de ses gestionnaires, Axentia a mis en place une action de formation interne sur le thème de la satisfaction client. En 2022, l'ensemble des équipes a donc bénéficié d'un programme de deux journées permettant de former et de sensibiliser de nouveau les équipes sur l'importance de placer le client au cœur de l'organisation. Deux chiffres reflètent les efforts menés : la société a obtenu, au cours de son enquête de satisfaction 2022, un taux moyen de satisfaction de 97 %, en augmentation de 7 points par rapport à 2021 et un Net Promoter Score de 68, en hausse pour la deuxième année consécutive. Dans une logique d'amélioration continue, Axentia a décidé d'engager plusieurs actions pour renforcer le lien avec ses gestionnaires, poursuivre la digitalisation des outils de la gestion patrimoniale et améliorer l'efficacité de certains process, notamment la gestion des sinistres.

LES TERRITOIRES EN ACTION - QUALITÉ DE SERVICE

ERILIA EN « GRANDE CONVERSATION »

La Grande Conversation : c'est le nom de la journée conviviale d'échanges qui s'est tenue en novembre 2022 entre les locataires et les collaborateurs d'Erilia durant laquelle ces derniers ont rendu visite en binôme aux résidents de 52 ensembles immobiliers représentatifs de son patrimoine et de ses 19 agences. L'occasion pour Erilia, en écho à son statut d'entreprise à mission et à sa politique « d'aller-vers », de partir à la rencontre de ses locataires, de comprendre leurs attentes et de renforcer ainsi le lien social qu'ils entretiennent. Ces échanges, dédiés au thème du « vivre ensemble », vont permettre au bailleur de proposer des axes d'amélioration en vue d'agir sur la satisfaction de ses locataires.

CO-PRODUIRE AVEC LES HABITANTS

Les sociétés du Groupe Habitat en Région partagent la conviction que la participation des habitants aux projets est une composante centrale de leur mise en œuvre. Instaurer et maintenir un dialogue constructif avec les habitants en s'assurant du bon fonctionnement des instances de concertation avec les locataires est donc essentiel.

Des concertations sont régulièrement organisées avec les locataires lors des opérations de réhabilitation des logements ou de livraisons de programmes neufs, mais également à d'autres occasions comme les chantiers tremplins organisés par Alogea dans l'Aude.



LES TERRITOIRES EN ACTION

LOGIREM FAIT DE L'HABITANT UN ACTEUR DE SON LOGEMENT

En mars 2022, Logirem, dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain du quartier des Canourgues à Salon-de-Provence, a finalisé la seconde phase des travaux d'un ensemble de 310 logements. Tout au long de ce projet de grande ampleur, dont les travaux de réhabilitation ont débuté en octobre 2018, Logirem a veillé à inclure ses habitants dans une logique de co-construction et de pédagogie afin d'identifier d'éventuels besoins spécifiques et les adaptations nécessaires. Elle a également déployé une série d'initiatives en faveur de ses résidents les plus âgées, afin qu'ils renforcent leur implication dans l'adaptation de leur logement dans une démarche inclusive en phase avec le chantier.

POUR UN ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

Dans le cadre de leur mission, les sociétés HLM attribuent des logements aux personnes qui en font la demande en fonction de leurs ressources et des disponibilités du parc.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les Commissions d'Attribution de Logements (CAL) ont évolué en Commission d'Attribution des Logements et de l'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL). Ce nouveau nom introduit une nouvelle compétence en zone tendue d'examen triennal des conditions d'occupation des logements afin de proposer un logement adapté aux besoins des ménages. Les sociétés du groupe ont fait évoluer leurs règlements d'attribution depuis 2019 afin d'intégrer cette nouvelle mesure.

LES TERRITOIRES EN ACTION

UN TOIT POUR TOUS PROFESSIONNALISE L'ACTION PRÉCONTENTIEUSE

Un Toit Pour Tous a souhaité renforcer l'attention apportée aux locataires en situation de précarité socio-économique par la création d'un service social en janvier 2022. L'équipe, étoffée par la création de deux postes de conseillères sociales, agit dans le domaine de la prévention et du traitement des impayés en phase amiable. Les conseillères ont pour mission de mettre en place une démarche active de recherche de solutions afin d'éviter la mise en place de procédures contentieuses. De plus, l'équipe mobilise le réseau partenarial nécessaire pour la mise en place de toutes mesures permettant de sécuriser le parcours du locataire (ASLL, AVDL, mesures de protection...).

UN ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES LOCATAIRES, NOTAMMENT LES PLUS VULNÉRABLES

Afin de prévenir les difficultés d'ordre financier ou social et aider à maintenir les occupants dans leur logement, notamment les plus fragiles, les sociétés du Groupe Habitat en Région accompagnent leurs locataires à plusieurs niveaux par des actions concrètes au quotidien telles que :

- » la formation d'équipes dédiées pour accompagner les locataires en difficulté : conseillers en économie sociale familiale (CESF) et chargés de prévention sociale travaillant en association avec les structures sociales (CCAS, assistantes sociales, etc.) ;
- » le déploiement d'actions spécifiques à destination de publics fragiles (femmes, seniors...)
- » la mise en place d'accompagnements sociaux et socio-professionnels au profit de locataires en situation de fragilité : visites à domicile, aide aux démarches administratives, à la gestion du budget et à la recherche des aides financières, aide à la recherche d'emploi, recherche de solutions amiables et personnalisées en cas d'impayés, mise en place de plans d'apurement, prévention des expulsions par la signature de protocoles de cohésion sociale, recours aux mesures « fonds de solidarité pour le logement » (FSL) ou à l'intermédiation locative / baux glissants, accompagnement vers des partenaires adaptés.

Si malgré ces actions, le dossier du locataire passe en contentieux, l'équipe dédiée ne se contentera pas de dérouler la procédure de recouvrement judiciaire mais amorcera ou poursuivra, selon les situations, la mise en place de toute solution adaptée aux difficultés sociales du locataire, en lien avec l'ensemble des partenaires.

- » Le déploiement d'actions spécifiques d'accès et de maintien dans le logement de personnes souffrant de troubles psychiques comme c'est le cas avec l'expérimentation à laquelle Logirem a participé avec succès, le projet SELO. Ce dernier visait à mieux prendre en compte les problématiques de santé mentale et leurs impacts (dispositif repris en pilotage par la Coordination Marseillaise Santé Mentale et Habitat structure qui construit des réponses adaptées) ;

- » La mise en place d'un fonds de solidarité dans l'ensemble des sociétés du Groupe Habitat en Région pour faire face aux problèmes de trésorerie que peuvent rencontrer les locataires : ceux qui ont été affectés par la crise sanitaire, dans le respect des conditions fixées par leur bailleur, ou encore les jeunes au moment de leur installation. Le fonds a été abondé avec une enveloppe spéciale pour les réfugiés d'Ukraine en 2022. Les sociétés membres de la SAC HER Sud Est ont également mis en place en 2022 un fond de solidarité dédié à la lutte contre la précarité énergétique.



UNIS, EN SOUTIEN DES PLUS FRAGILES

Né de la volonté de toutes les sociétés du Groupe Habitat en Région d'aider financièrement les personnes les plus fragilisées par la crise sanitaire, un Fonds de solidarité de 3 millions d'euros a été mis en place pour les locataires fragiles. Concrètement, les locataires en situation d'impayés due à la crise Covid sont soutenus au travers d'un abandon partiel ou total de leurs impayés, après étude de leur dossier. La crise sanitaire n'ayant pas épargné les plus jeunes, les locataires de 18 à 25 ans peuvent bénéficier d'une remise de loyer comprise entre 250 et 400 euros.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE, DES LOGEMENTS ADAPTÉS ET DES PARCOURS RÉSIDENTIELS FAVORISÉS

Les sociétés du Groupe accompagnent leurs clients au cours de la vie du bail pour leur permettre d'occuper un logement qui tienne compte de leur situation et de leur composition familiale, de leurs ressources et de leurs besoins spécifiques.

Historiquement très positionné sur le logement familial social, le Groupe Habitat en Région bénéficie aujourd'hui d'un panel d'offres diversifié pour adresser tous les besoins de ses locataires et les accompagner dans leur parcours résidentiel. Chaque offre est conçue et gérée comme étant autonome dans un esprit circulaire, tout en permettant des passages d'une offre à l'autre, pas à pas : de l'hébergement à l'autonomie dans un logement, d'un statut de locataire à un statut de propriétaire, d'un lieu à un autre, d'un logement moins adapté à un logement mieux adapté.

Aussi, elles œuvrent pour faciliter la mobilité et encourager les parcours résidentiels. En 2022, près de 1900 mutations internes ont été réalisées sur des logements locatifs sociaux pour 18 656 attributions annuelles, soit un taux de mutation pour l'ensemble des sociétés du Groupe de 10,2 %, au niveau quasi stable par rapport à 2021 (10,4 %). Des initiatives voient également le jour pour permettre aux locataires d'être acteurs de leur recherche de logement telles que la signature en décembre dernier, par la Sogima, Erilia et Logirem aux côtés d'autres bailleurs sociaux, d'une convention de partenariat, à l'initiative de la Ville de La Ciotat, pour la mise en place d'une bourse d'échanges pour les logements sociaux.

L'objectif du Groupe Habitat en Région est de répondre à l'ensemble de la demande en matière d'offres de logements depuis l'hébergement spécifique (personnes en situation de handicap, personnes âgées, étudiants, jeunes travailleurs, public fragile à l'instar des migrants, etc.) jusqu'à l'accession sociale (vente HLM, accession, PSLA, bail réel solidaire (BRS)) en passant par le logement familial (depuis l'offre destinée aux plus modestes – PLAI & PLUS – jusqu'à celle destinée aux travailleurs clés et aux territoires les plus en tension en matière de logement – PLS & PLI) en s'appuyant sur des partenariats spécifiques et un accompagnement adapté afin de répondre aux besoins des locataires au-delà du seul logement.



LES TERRITOIRES EN ACTION

INNOVER EN FAVEUR DE L'ACCESSION SOCIALE AVEC LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

Plusieurs sociétés du groupe à l'image d'Erilia, Logirem, Famille & Provence, SIA, la SA Immobilière du Moulin Vert ou encore la coopérative Solenterra pour le compte de la SAC Habitat en Région Occitanie ont obtenu l'agrément d'Organisme foncier solidaire (OFS) pour mettre en place le bail réel solidaire (BRS), modèle juridique reposant sur une dissociation entre la propriété du bâti détenu par un « preneur » et la propriété du sol détenu par l'OFS. Ce dispositif a vocation à répondre à la problématique de l'augmentation des prix du foncier, en permettant une accession sociale à la propriété.

Le Groupe Habitat en Région est particulièrement attentif à la question du grand âge - qui constitue un axe majeur de son plan stratégique - et du handicap et plus généralement aux problématiques touchant tout type de public pouvant présenter des fragilités.

Pour répondre à ces différents enjeux, il s'est engagé à améliorer ses dispositifs d'accompagnement, entre autres, ceux à destination des seniors, notamment en nouant de nouveaux partenariats autour de la thématique du bien vieillir et en anticipant autant que possible les besoins spécifiques de cette population via un diagnostic personnalisé, proposé à 100% des locataires à partir de 75 ans. Il a également pour ambition de construire des logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite (+ 62,2 % de logements lancés en 2022) et d'adapter l'existant en étudiant systématiquement, dans les trois mois, chaque demande d'adaptation de logement des locataires. A titre d'exemple, la SA Immobilière du Moulin Vert a créé une commission « adaptation » qui définit les actions à mettre en œuvre dans les logements pour les locataires en situation de handicap et/ou âgés qui en font la demande. Le Groupe s'appuie aussi sur sa filiale spécialisée dans le logement spécifique : Axentia. Cette dernière couvre quatre typologies de publics que sont la vieillesse, le handicap, les étudiants / jeunes actifs et la précarité, à travers des résidences

autonomie, EHPAD, foyers d'étudiants / jeunes actifs, hébergement d'urgence, pensions de famille ou encore habitat inclusif.

POUR DES TERRITOIRES INCLUSIFS ET DURABLES

Les sociétés du Groupe s'engagent aux côtés des territoires et s'impliquent dans de nombreux projets urbains avec l'Etat, les collectivités locales et les partenaires locaux

EMPREINTE ÉCONOMIQUE ET SOUTIEN À L'INSERTION

Le Groupe Habitat en Région contribue activement au développement de l'économie locale d'une part, par la mise à disposition de logements abordables permettant à des salariés de vivre à proximité de leur lieu de travail (lire encadré) et d'autre part, par son action directe et indirecte sur l'emploi local.

Via ses filiales et leur réseau d'agences, il emploie ainsi directement 3 390 personnes. Cette contribution se mesure également par le chiffre d'affaires généré par les sociétés du Groupe au profit des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics qui s'élève à 895 millions d'euros pour l'année 2022 après une année exceptionnelle en 2021 (917 millions d'euros) reflétant le rattrapage d'une année 2020 (567 millions d'euros) marquée par les confinements.

LES TERRITOIRES EN ACTION

LA SAC HABITAT EN RÉGION SUD-EST, ACTIVEMENT SOLIDAIRE

La SAC HER Sud-Est et le centre hospitalier de la Ciotat ont signé, en décembre 2022, une convention de partenariat visant à proposer à la location des logements au profit des personnels dépendant de l'Hôpital de La Ciotat. Les sociétés membres de la SAC disposant de patrimoine sur la commune de La Ciotat – Erilia, Logirem, Sogima s'engagent ainsi à mobiliser, selon les disponibilités, les logements vacants de leur parc immobilier pour ces travailleurs qui rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver un logement à proximité de leur lieu de travail dans un contexte immobilier particulièrement tendu.

Partenaire de référence pour l'éducation et l'insertion professionnelle dans les quartiers, le Groupe Habitat en Région poursuit son engagement en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville en s'impliquant auprès de jeunes et de personnes éloignées de l'emploi afin de leur faire bénéficier d'un encadrement adapté leur permettant de redynamiser leur projet professionnel.

Dans ce domaine, les sociétés peuvent notamment agir :

- » de manière directe, en procédant à des recrutements, temporaires ou permanents, mais aussi en offrant des opportunités de découverte des métiers (stages) ;
- » en incitant leurs prestataires à mettre en œuvre des actions d'insertion (clauses d'insertion) ;
- » en confiant des missions à des structures d'insertion ;
- » en mettant en place des actions d'accompagnement à l'emploi des locataires, qui vont mobiliser les dispositifs et les acteurs des politiques publiques de l'emploi.

Ainsi, la société Erilia est labellisée « Empl'itude », premier label territorial en France qui valorise les actions et les bonnes pratiques des organisations en matière d'emploi, de ressources humaines et d'engagement sociétal.

En 2022, les sociétés du groupe ont confirmé leur engagement avec plus de 310 000 heures d'insertion ANRU (qui ont plus que doublé sur un an) et hors ANRU (stables sur la période) réalisées dans le cadre des clauses d'insertion intégrées dans les marchés, soit un peu plus de 193 équivalents temps plein. A titre d'exemple, la société Altéal a effectué en 2022, 54 480 heures réalisant à elle-seule plus de 50 % des heures totales comptabilisées par l'Union Régionale HLM d'Occitanie auprès

des bailleurs adhérents à la démarche inter organismes en Occitanie.

Un objectif du plan stratégique largement dépassé pour cet indicateur qui visait 235 000 heures par an de travailleurs en insertion à fin 2024 et à systématiser les clauses d'insertion des publics éloignés de l'emploi dans les appels d'offres travaux et d'entretien.



ACTEUR DE LA VILLE DURABLE ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN - DES SERVICES QUI FAVORISENT LA COHÉSION SOCIALE

Les sociétés du Groupe nouent d'étroits partenariats avec l'ensemble des acteurs en charge des politiques territoriales et de l'accompagnement social :

- » pour le renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires, en coordination avec l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain, elles participent aux opérations destinées à améliorer l'habitat, promouvoir la mixité sociale, désenclaver les quartiers et stimuler le développement économique grâce à des opérations de destruction-reconstruction, de réhabilitation et de relogement des habitants.

- » pour animer le lien social et renforcer la cohésion sociale et la solidarité à l'échelle du quartier en soutenant des projets d'ordre artistique, éducatif, culturel ou sportif, en organisant des événements festifs et conviviaux. **Les actions, extrêmement variées, se traduisent par :**

- > la création d'espaces partagés, des visites et appels téléphoniques de courtoisie, l'organisation d'ateliers collectifs en direction des personnes âgées, des fêtes de quartier et des journées d'animation, des cours d'initiation au numérique – pour seniors notamment, etc. ;

- > la mise à disposition de locaux pour des associations, de résidences d'artistes, l'organisation d'ateliers créatifs et collaboratifs (pratique vidéo, dessin, peinture, découvertes scientifiques), la réalisation de fresques / d'ateliers graff, des partenariats avec des espaces culturels, l'organisation de séances de cinéma en plein air / la lecture de contes pour enfants / des concerts, des animations d'activités en lien avec la pratique sportive (ateliers de danse hip hop réalisés par l'association One One soutenue par Alogéa, boxe à Aix en Provence, rugby à Digne les Bains, multisport, poney et quad électrique dans l'Oise, création d'un terrain de Basket 3x3 pour Erilia co-financé avec la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse et entrant dans le cadre de l'engagement d'un vaste plan d'infrastructures pour favoriser la pratique du sport partout en France.

- » pour assurer à tous une qualité de vie et prévenir les risques d'incivilité et les troubles de voisinage par la mise en place de partenariats et de subventions de fonctionnement au profit d'organismes de médiation sociale urbaine et de médiation des troubles de voisinage ;

- » pour sensibiliser au développement durable et aux économies d'énergie avec l'organisation de journées de sensibilisation et de « coaching énergétique », pour le ramassage des déchets, l'installation de composteurs, la création de nichoirs, la mise en place de jardins partagés, embauche de volontaires en service civique.

- » pour favoriser le lien intergénérationnel et/ou soutenir les personnes en situation de fragilité, par la mise en place, par exemple, d'actions pour lutter contre l'isolement (lire encadré).

LES TERRITOIRES EN ACTION

ALTÉAL, EN SOUTIEN DES PERSONNES VULNÉRABLES

Après s'être rapprochée en octobre 2021 de l'association « Du côté des femmes » pour favoriser l'hébergement d'urgence de femmes victimes de violences en attendant un relogement définitif, la société Altéal a renouvelé son soutien à deux associations en 2022: l'un avec « Femmes de papier » qui a pour mission l'accueil de jour des femmes victimes de violences conjugales, l'autre avec le « Hameau Toulousain » qui a pour mission d'accueillir et d'orienter les personnes isolées vieillissantes en recherche de logement.

► **pour permettre l'accès à une alimentation saine et équilibrée** en partenariat avec des associations locales. Aussi, Erilia et SIA poursuivent le déploiement, en interbailleur, de l'association VRAC (Vers un réseau d'Achat en Commun), qui a pour objectif de promouvoir et de permettre l'accès aux produits bio et/ou locaux aux habitants des quartiers prioritaires de la ville.

LES TERRITOIRES EN ACTION

DES ŒUF CHEZ EUX

Sogima a mis à disposition une parcelle de 800 m² dans le 15^e arrondissement de Marseille au profit de l'association socio-culturelle Dyhia qui va y installer quatre poulaillers dont l'entretien et le suivi de chacun sera assuré par 7 familles à tour de rôle. L'objectif ? Repartir les œufs des poules dont chacun aura pris soin et permettre ainsi aux familles en situation précaire de bénéficier des protéines alimentaires dont elles manquent le plus souvent.

DES RELATIONS EXEMPLAIRES AVEC LES PARTIES PRENANTES ÉTHIQUES DES AFFAIRES

> FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

Les réunions des **conseils d'administration et de surveillance** des sociétés du Groupe Habitat en Région se sont tenues normalement en 2022, de manière entièrement dématérialisée ou mixte (présentiel et visioconférence) De nouvelles administratrices ont été nommées dans plusieurs sociétés du Groupe en 2022 afin de chercher à respecter une parité hommes / femmes dans les organes délibérants des sociétés du Groupe.

Pour les sociétés concernées, le **bureau du pacte** d'actionnaires se réunit en amont des conseils afin de partager les orientations stratégiques de l'entreprise et de garantir un bon niveau d'informations et d'échanges entre les actionnaires de référence. Toutes les sociétés ont dorénavant mis en place un **comité d'audit** – émanation du conseil d'administration / de surveillance – qui se réunit à l'occasion de la présentation des comptes annuels et des budgets prévisionnels et plans à moyen terme des sociétés. Les sujets relatifs aux risques, au contrôle interne et à l'audit interne sont évoqués lors de ces réunions. Par ailleurs, des **comités des rémunérations** valident les éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Enfin, plusieurs actions sont menées afin de favoriser la formation des administrateurs (y compris les administrateurs représentants locataires qui participent à des sessions de formation organisées et financées par les associations qu'ils représentent). A titre d'exemple, Logirem prévoit, dans le règlement intérieur de son conseil d'administration, la prise en charge des coûts de formation des administrateurs en vue de l'exercice de leur mission dans la limite de trois jours par an et par administrateur, sur demande de leur part. Par ailleurs, la société accompagne les administrateurs non expérimentés par la désignation d'un collaborateur référent destiné à les accompagner dans la prise en main des outils mis à leur disposition (plateforme de gestion des instances, solutions de visioconférence, tablettes numériques).

D'autres initiatives ont également vu le jour comme la signature par tous les administrateurs de la SA HLM de l'Oise d'une charte de déontologie.

> PROMOUVOIR UNE CULTURE DÉONTOLOGIQUE

Le Groupe Habitat en Région et les sociétés qui le composent se sont engagées à adopter une politique de **tolérance zéro** vis-à-vis de **la corruption** et du **trafic d'influence** et ont mis en place un certain nombre de mesures et procédures entrant dans le cadre de la loi Sapin

II relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. Dans la continuité des travaux engagés en 2018, les sociétés ont poursuivi en 2022 le déploiement et / ou l'actualisation de ces dispositifs :

- **engagement** des instances dirigeantes dans la lutte contre la corruption ;
- **adoption d'un code de conduite** annexé au règlement intérieur ;
- **mise en place d'une cartographie** des risques spécifique ;
- **mise en place de procédures comptable** et d'évaluation des tiers ;
- **poursuite du déploiement de formations**, le plus souvent par e-learning, des cadres et personnels les plus exposés, voire des tous les collaborateurs, notamment les nouveaux arrivants (SDH, SA HLM de l'Oise, UTPT, Sogima et/ou les nouveaux administrateurs (SDH))
- **déploiement** du dispositif mutualisé de recueil des signalements ;
- **désignation d'un référent** « Sapin II » par société.

Par ailleurs, les sociétés du Groupe ont, conformément aux obligations réglementaires, procédé à la nomination en 2019 ou 2020 de référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

> PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

En matière de politique de Sécurité des Système d'Information et de protection des données personnelles, le Groupe Habitat en Région a engagé une démarche de conformité en mai 2018 coordonnée par le GIE Habitat en Région, visant à externaliser et mutualiser la fonction Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPO) pour l'ensemble des sociétés

du Groupe. La commission d'appel d'offres s'est réunie en décembre 2019 et le marché a été notifié dans la continuité. Depuis le mois de janvier 2020, la société SRC Solution a été déclarée auprès de la CNIL comme Délégué à la Protection des Données Personnelles des sociétés du Groupe. Parallèlement, ces dernières ont continué à travailler sur leurs plans d'actions de mise en conformité tout au long de l'année 2022 : mises à jour de mentions légales, modules de gestion des cookies des sites internet, formation des collaborateurs aux enjeux liés à la protection des données personnelles). A cet effet, un nouvel indicateur quantitatif a été introduit en 2022. Ainsi, les sociétés ont poursuivi la mise en place de e-learning relatif au RGPD (Règlement général à la protection des données) comprenant également de modules de sensibilisation au risque cyber et sur les bonnes pratiques à adopter en matière de sécurité informatique. A fin 2022, 18 % des collaborateurs avaient suivi au moins une formation concernant la protection des données personnelles.

En effet, le risque d'attaques informatiques se fait par ailleurs de plus en plus prégnant, comme en témoigne l'actualisation de la hiérarchisation des risques réalisée au cours de l'exercice 2021 par les sociétés du Groupe Habitat en Région (cf. supra) ou encore les dommages subis par plusieurs organismes HLM ces dernières années, qu'il s'agisse d'Entreprises Sociales pour l'Habitat ou d'Offices Publics de l'Habitat.

Pour cette raison, les bailleurs du Groupe Habitat en Région ont déployé toute une série de mesures afin de limiter au maximum la portée de ce risque, par la réalisation d'audits externes de cybersécurité, de tests d'intrusion, de sécurisation des serveurs informatiques / réseaux / équipements informatiques et téléphoniques / messageries internes ou encore d'actions de sensibilisation auprès des collaborateurs. En complément, des canaux de communication dédiés entre les sociétés du Groupe Habitat en Région – et notamment les directions informatiques – ont été mis en place afin de s'informer mutuellement de toute menace détectée.

ACHATS RESPONSABLES

Le Groupe Habitat en Région a pour ambition d'être un acteur économique responsable dans ses achats et socialement engagé dans ses pratiques.

La dynamique générée par les démarches RSE apporte une nouvelle dimension dans les pratiques d'achat des sociétés du Groupe qui souhaitent renforcer l'intégration des enjeux de RSE au-delà du respect des principes de la commande publique.

En 2022, les sociétés du groupe ont poursuivi la mise en place de différentes mesures pour améliorer et sécuriser les politiques d'attribution des marchés et des achats ainsi que la relation avec les prestataires, dont notamment :

- ▶ **la poursuite du déploiement des dispositifs relatifs à la loi Sapin II** pour lutter contre la corruption (code de conduite, dispositif d'alerte, procédure d'évaluation des fournisseurs, etc.) ;
- ▶ **la formalisation de procédures** marchés et formation des équipes concernées ;
- ▶ **la vérification de la dépendance** économique des fournisseurs avant l'attribution des marchés ;
- ▶ **le respect des délais de paiement**, particulièrement dans le contexte de crise sanitaire et de confinement qui a entraîné des problématiques de trésorerie pour de nombreux artisans ;
- ▶ **les partenariats avec des plateformes de dématérialisation sécurisées** pour automatiser la gestion et l'obtention des pièces administratives.

Les sociétés du Groupe mesurent l'importance d'instaurer avec les fournisseurs un dialogue de qualité et les encourager à adopter des pratiques responsables. Ayant intégré ce critère à son plan stratégique (qui a fait l'objet d'un partage de bonnes pratiques via la diffusion par SIA Habitat d'un clausier RSE), ce sont désormais 41,2 % des contrats ayant fait un appel d'offres (y compris les marchés à procédures adaptées pour couvrir plus largement les achats effectués) de la part des sociétés du Groupe en 2022 qui intègrent une clause sociale, sociétale ou environnementale, en hausse de 17 points sur un an (23,7 % en 2021). Ce niveau atteint 42,4 % pour les marchés à procédure formalisée, soit une hausse de 5,6 points en un an. Cet indicateur a été repris dans le plan stratégique du Groupe, avec un objectif de 70 % d'ici à fin 2024.



■ PILIER ENVIRONNEMENTAL :

UN GROUPE ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

CONSTRUIRE, RÉHABILITER, GÉRER : POUR DES LOGEMENTS BAS CARBONE

Le bâtiment, résidentiel et tertiaire, est aujourd'hui, devant les transports, le premier consommateur d'énergie en France et le deuxième émetteur de gaz à effet de serre (GES) du pays.

Réhabiliter l'existant et construire des logements neufs éco performants est donc un enjeu essentiel pour les bailleurs. Si la performance énergétique des logements s'est fortement améliorée depuis le début des années 2000, les efforts doivent fortement se poursuivre pour atteindre la trajectoire de décarbonation définie par la France, la très grande majorité des émissions de gaz à effet de serre liées à l'usage provenant du chauffage. Cela implique d'améliorer l'efficacité énergétique du logement en tant qu'enveloppe mais aussi de considérer la source d'énergie qui l'alimente. Pour que la démarche soit vertueuse, les habitants doivent aussi être sensibilisés aux bonnes pratiques environnementales.

Sur tous ces sujets, le Groupe Habitat en Région souhaite apporter des réponses concrètes et innovantes.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : VERS DAVANTAGE DE RÉHABILITATIONS ET DE CERTIFICATIONS DES LOGEMENTS NEUFS

Pour contribuer aux objectifs de décarbonation, les sociétés agissent sur la performance énergétique des nouveaux logements mais également sur celle des bâtiments existants, ce qui nécessite l'implication de l'ensemble des parties prenantes.

Dans une logique de performance environnementale, certaines constructions et réhabilitations utilisent des matériaux biosourcés (isolation notamment) afin de prendre en compte l'empreinte écologique de l'acte de construire et de l'action de rénovation elle-même (lire aussi b. « Penser la ville et les territoires de demain). En 2022, le montant des réhabilitations et rénovations a augmenté de 50 % pour atteindre un montant de 347 millions d'euros.

- ▶ **au travers des politiques stratégiques patrimoniales** qui fixent des objectifs prioritaires de traitements des logements les plus énergivores, essentiellement par la réalisation de réhabilitations énergétiques globales.
- ▶ **dans les cahiers des charges des constructions neuves** qui intègrent des critères de performance énergétique qui vont au-delà de la réglementation thermique en vigueur (niveaux RT 2012 -10%, RT 2012 -20%, RE 2020, etc.) ;
- ▶ **par le recours à des démarches de certifications** et des labels tels que NF Habitat, BBC Rénovation, BEPOS Effinergie, Bâtiment Durable Méditerranéen, E+C-, Passivhaus ;

- ▶ **par l'évolution du mix énergétique** du parc, à l'instar d'Erilia qui privilégie, pour toute nouvelle construction, pour la production de l'eau chaude sanitaire et du chauffage, les énergies peu carbonées ou SIGH, qui développe les énergies renouvelables telles que le solaire photovoltaïque ;
- ▶ **par l'évolution de leur organisation** avec des pôles dédiés (pôle environnemental d'Axentia chargé de la performance énergétique du patrimoine, pôle prospective et innovation chez SIA pour accompagner les projets et les habitants dans la transition énergétique etc.)

Ainsi en 2022, à l'échelle du groupe, la performance énergétique s'est améliorée ainsi que le taux de couverture en diagnostics de performance énergétique (DPE) du parc qui passe à 88,1 % des logements, soit une augmentation de 2,4 points.

- ▶ **55,1 % du total des logements sont répertoriés en classes énergétiques A à C**, en hausse de près de 4 points par rapport à l'exercice précédent (avec un objectif supérieur à 2/3 d'ici à 2024).
- ▶ **pour la deuxième année consécutive, une vision consolidée du patrimoine du Groupe Habitat en Région** selon les classes émission de gaz à effet de serre des DPE a été réalisée : il en ressort que plus de 42,2 % (37,2 % en 2021) du parc présente une étiquette comprise entre A et C et près de 67,3 % (62,0 % en 2021) en incluant les étiquettes D.
- ▶ **Depuis le lancement du plan stratégique, qui vise à éradiquer les étiquettes de performance énergétique F et G** sur l'ensemble du parc, en amont des exigences réglementaires, 3 882 logements qui étaient étiquetés F et G ont bénéficié d'une réhabilitation thermique.

Il convient néanmoins d'insister sur le fait qu'une incertitude importante pèse sur les bailleurs sociaux depuis l'entrée en vigueur du « nouveau DPE » au second semestre 2021. En effet, la durée de validité de deux générations de DPE (2013-2017 et 2018-juin 2021) a été réduite à respectivement fin 2022 et fin 2024. Ce qui implique le lancement de campagne de mises à jour, en cours. Plus important encore en termes d'impact, les modalités de calcul des nouveaux DPE – et notamment l'alignement sur la plus mauvaise étiquette entre la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre – font craindre une dégradation de la performance énergétique affichée des parcs sociaux (ie. basée sur les étiquettes des logements), et ceci toutes choses égales par ailleurs.



LES TERRITOIRES EN ACTION

DE G À A, UN PAS DE GÉ...ANT !

En 2022, la SA HLM de l'Oise est partie à la reconquête d'un immeuble désaffecté en milieu rural de 34 appartements pour le transformer, sans le démolir, en 17 maisons groupées. Cette opération a permis le retour de familles dans le village de Tricot (Oise), sauvegardant par là même l'école communale. Un projet qui a allié objectifs sociétaux et environnementaux. Le travail sur la performance énergétique des biens, d'une part (travaux d'isolation et installation de pompes à chaleur dans chaque logement) a entraîné le passage d'une étiquette DPE de G à A. Le maintien du bâti existant, d'autre part, a permis de répondre au double enjeu de limiter les émissions de gaz à effet de serre liées à la démolition/reconstruction et la consommation de matériaux. Un projet concret qui démontre la volonté du bailleur de réduire à la fois son empreinte carbone et environnementale dans une démarche globale d'éco-conception.

LES TERRITOIRES EN ACTION

UN COUP DE POUCE POUR CHANGER D'ÉTIQUETTE

Bénéficiant d'une subvention de près de 3 millions d'euros au titre du Plan de Relance, la société Habitations Haute-Provence a engagé en fin 2021 et pour 4 ans, un programme de réhabilitation lourde – incluant un volet énergétique visant à améliorer la performance énergétique et le confort d'hiver et d'été pour les occupants – d'un patrimoine de 260 logements situé dans le quartier Pigeonnier/Barbejas/Viou sur la commune de son siège social, à Digne-les-Bains (04).

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : L'ENGAGEMENT DE TOUS POUR UNE MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS



Le Groupe Habitat en Région continue de se mobiliser pour limiter sa consommation d'énergie et poursuit ses actions de sensibilisation aux économies d'énergie en direction des locataires et son accompagnement au bon usage des équipements et des logements. En 2022, plusieurs initiatives ont été menées pour répondre à l'appel du gouvernement mais aussi pour faire évoluer les comportements dans une logique long terme de sobriété, l'un des principaux leviers pour atteindre la neutralité carbone en 2050, telles que :

- » **L'optimisation de la période de chauffe et/ou de l'éclairage** selon les directives du plan de sobriété national dans les sièges sociaux et dans les logements, et la mise en place de campagnes d'information y compris sur les réseaux sociaux et d'affichage spécifiques auprès des collaborateurs et locataires ;
- » **La publication par Axentia** d'un livre Blanc « Maîtriser les dépenses d'énergie de son établissement médico-social avec le décret tertiaire ! » présenté lors du congrès de l'USH septembre 2022 ;

- » **La remise de livrets d'accueil** intégrant une partie spécifique « gestes verts » aux nouveaux entrants et à l'issue des réhabilitations ainsi que la diffusion de gazettes trimestrielles aux locataires d'ensembles immobiliers en cours de réhabilitation ;
- » **Diverses actions de sensibilisation** des habitants en matière de consommation d'énergie (temps de sensibilisation aux éco-gestes auprès des locataires et des partenaires à la SA HLM de l'Oise en partenariat avec Unis-Cités, Journée de la Transition organisée en faveur des locataires et distribution de kits énergétiques à domicile chez SIA etc.), mais aussi l'organisation dans différentes sociétés de webinaires (lire encadré) et/ou de coaching sur le sujet ou la réalisation de diagnostics énergétiques ou sociotechniques personnalisés (lire encadré) ;

LES TERRITOIRES EN ACTION

DES CLÉS POUR AGIR AVEC FINANCES & PÉDAGOGIE

Alors que l'année 2022 a vu fortement monter les prix de l'énergie, le Groupe Habitat en Région a proposé aux locataires des filiales, d'assister gratuitement à un webinaire organisé par Finances & Pédagogie, sur la maîtrise du budget énergétique dans le logement. Ainsi, l'association créée par les Caisses d'Épargne en 1957 pour l'éducation financière auprès des jeunes et des adultes a partagé, avec à une centaine de locataires connectés, conseils pratiques pour gérer au mieux les consommations d'énergie (quel impact pour telle pratique) et leurs budgets (comment utiliser le chèque Energie).

LES TERRITOIRES EN ACTION

LIMITER LA CONSOMMATION POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

En partenariat avec la Régie de Quartiers du Carcassonnais dans les Quartiers prioritaires de la ville (QPV) de Carcassonne, Alogéa a mis en place un dispositif de lutte contre la précarité énergétique qui consiste à réaliser des visites individuelles au domicile des locataires pour réaliser un diagnostic socio-technique et ainsi proposer une sensibilisation adaptée aux équipements du logement et aux usages énergétiques du foyer. Un kit éco-gestes est distribué aux locataires bénéficiant de cet accompagnement afin de limiter les consommations d'énergies. 21 foyers ont bénéficié de 37 visites à domicile dans le cadre de ce dispositif en 2022.

PENSER LA VILLE ET LES TERRITOIRES DE DEMAIN :

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LIMITER LA CONSOMMATION DE RESSOURCES ET DE MATÉRIAUX

Afin de préserver la qualité du bâti tout en intégrant les enjeux environnementaux, les sociétés du Groupe portent une attention particulière sur la manière de concevoir les projets en tenant compte au maximum de leur cycle de vie. Elles s'appuient sur plusieurs leviers pour développer une économie circulaire dont l'enjeu majeur du secteur est de diminuer et optimiser la consommation des matériaux et des ressources et réduire la production de déchets et le gaspillage. L'intégration de matériaux biosourcés dans les constructions et les réhabilitations s'inscrit dans cette logique qui vise à privilégier autant que possible l'économie locale.

- » **la réduction de la consommation d'énergie** et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments (cf. supra) ;

- » **le recours aux énergies renouvelables**, essentiellement par l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture ;
- » **la conception de bâtiments passifs et E+C-** (label « Bâtiments à Energie Positive et Réduction Carbone ») ;
- » **l'utilisation de nouveaux matériaux** notamment biosourcés, y compris pour la rénovation de sièges sociaux comme celui de SIA Habitat (isolation en laine de bois) ;
- » **le réemploi des matériaux** (travail mené par Erilia dans le cadre des démolitions et des réhabilitations, recyclage de 100 % de chutes de laine de roche avec le programme Rockcycle de Rockwool par Logirem, pour la réhabilitation de 555 logements sur le chantier de Port Saint Louis, Restructuration du Quartier Ordener à Senlis pour la SA HLM de l'Oise, travail d'amélioration continue sur la valorisation des déchets de démolition des opérations NPNRU de SIGH ...)
- » **Prise en compte de la ressource en eau** - SIGH retenu dans l'appel à projets de l'agence de l'eau à Valenciennes sur l'ensemble de la rue de l'Épau (lire encadré) sensibilisation des locataires à la gestion de l'eau prévue aux contrats de maintenance chez SA HLM de l'Oise)

Au-delà des ambitions portant sur la performance énergétique du patrimoine neuf et ancien, le plan stratégique du Groupe Habitat en Région prévoit le lancement de 1 500 logements neufs ayant vocation à être labellisés « bâtiment biosourcé » d'ici à fin 2024 et un engagement à systématiquement étudier avec la maîtrise d'œuvre la faisabilité de recourir à des matériaux biosourcés dans les constructions neuves – afin de structurer une filière d'avenir – ainsi que la possibilité de réemployer des matériaux / déchets de construction et de démolition.

LES TERRITOIRES EN ACTION

**CIRCULAIRE ET COLLABORATIF :
INNOVER JUSQU'EN SA MANIÈRE D'HABITER**

Dans le cadre de la reconquête du quartier Ordener à Senlis, la SA HLM de l'Oise a entrepris la restructuration d'une ancienne caserne militaire pour en faire un projet de logements sociaux à destination d'un public de jeunes actifs qu'elle a voulu innovant et expérimental jusque dans sa manière d'habiter. Aussi, au-delà de concevoir un bâtiment vertueux dans ses principes constructifs avec l'utilisation de matériaux biosourcés pour les murs de façade et l'intérieur, la réutilisation des eaux de pluie pour les sanitaires et le emploi de nombreux matériaux (carrelage, moquette, remise en service de chauffages en fonte...), la société a voulu en faire un démonstrateur d'usages (avec des espaces et des services partagés) et un démonstrateur financier grâce à Kiwai, la plateforme participative de la Caisse d'Épargne Haut de France, qui a financé la chaufferie bois.

ENCOURAGER COLLABORATEURS ET LOCATAIRES À L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

De même que pour la consommation d'énergie, les sociétés mettent en place de nombreuses initiatives pour sensibiliser et mobiliser les collaborateurs et les habitants en faveur du recyclage et de l'adoption de comportements plus sobres et plus respectueux de l'environnement dans leur quotidien y compris dans leurs déplacements avec la mise en place, en interne, de plans de mobilité.

- ▶ **Organisation de campagnes de sensibilisation au tri sélectif** et d'opérations de nettoyage / ramassage (SIA Habitat, Altéal) ou de revalorisation de déchets (projet Royale Collect chez SIGH) ;
- ▶ **L'installation de composteurs** (Altéal, SIA Habitat) mise en place et animation de jardins partagés (SIA Habitat) ;
- ▶ **Sensibilisation des enfants** à l'alimentation durable (SIA Habitat avec la Récré Verte) ;
- ▶ **Sensibilisation des collaborateurs** à la mobilité douce ou mise en place d'atelier de réparation de vélos (SIGH avec Be' cyclades)



LES TERRITOIRES EN ACTION

TRIER, COMPOSTER, JARDINER.

Depuis juin 2022, SIA Habitat propose aux locataires de 4 résidences dans le quartier de Lille-Fives de transformer leurs déchets alimentaires en terreau fertile. Fruit d'un partenariat avec les Alchimistes, un collectif spécialisé dans la collecte et le recyclage des déchets de cuisine, cette nouvelle action a été présentée en détails lors de temps conviviaux les 14 et 15 juin. Concrètement, les Alchimistes sont venus pendant deux jours à la rencontre des habitants pour tout leur expliquer sur le recyclage de leurs restes de table. Pour recycler leurs déchets de cuisine, les habitants peuvent alimenter les bornes à compost, les Alchimistes s'occupent du reste. Une fois par semaine, ces derniers viennent prélever le contenu des bornes pour ensuite réaliser le compost sur leur site de Santes. Les habitants profitent du compost sur demande ou via les jardins partagés.

PRÉVENIR ET S'ADAPTER AU RISQUE CLIMATIQUE

Le Groupe Habitat en Région est exposé au risque climatique compte-tenu de l'implantation de son parc de logements et de l'augmentation des phénomènes liés au changement climatique (vagues de chaleur, inondations, tempêtes, sécheresses, augmentation des températures moyennes, etc.).

Elles mettent progressivement en place des politiques visant à mieux maîtriser ce risque et à adapter les logements à l'évolution du climat.

Cet engagement se traduit par :

- ▶ **la prise en compte des préconisations architecturales dès la conception** des projets de construction pour assurer un confort aux habitants et sécuriser l'habitat : suppression des sous-sols en zone inondable constructible, isolation adaptée au risque canicule, réalisation de simulations thermiques dynamiques lors des opérations de construction et réhabilitation afin d'identifier les températures extrêmes dans les logements, notamment dans la perspective du confort d'été en prévision des canicules dont la fréquence augmente (Logirem), etc. ;
- ▶ **la veille technique du patrimoine** et la formation continue des opérationnels aux enjeux du changement climatique ;
- ▶ **l'intégration du concept de l'architecture bioclimatique** prenant en compte les spécificités du territoire pour construire des logements moins énergivores (développement des matériaux bio sourcés).

A terme, l'objectif visé est d'être en mesure d'évaluer les risques liés aux conséquences du changement climatique sur le patrimoine afin de l'adapter et de renforcer sa résilience.

LES TERRITOIRES EN ACTION

ANTICIPER L'INCONFORT D'ÉTÉ

Pour faire face à l'augmentation de la fréquence et de l'amplitude des canicules, Logirem met en place, pour chaque opération de réhabilitation, une simulation thermique dynamique (STD) qui permet un meilleur dimensionnement des installations de chauffage et une meilleure prise en compte du confort d'été. Un critère imposé lors des consultations pour la conception et la réalisation des opérations.

REPENSER LES ESPACES ET S'ADAPTER

En réponse à un appel à projet de l'agence de l'eau de Valenciennes, la société SIGH réhabilite les espaces verts de la résidence de la rue de l'Epaix en y intégrant la biodiversité, afin d'une part, de s'acculturer au sujet et d'autre part, d'étoffer le cahier des prescriptions pour les opérations neuves et de réhabilitation.

Plus précisément, l'objectif de ce projet est de développer des espaces verts sous différents angles : la diversité des espèces et des espaces dans leur organisation sur le site- qui répond spécifiquement à des objectifs thématiques comme la gestion de l'eau, la croissance de la faune et l'apport de fraîcheur lors de forte chaleur ; une qualité écologique avec la mise en œuvre d'essences locales aux besoins réduits en eau et adaptées au changement climatique ; une empreinte carbone limitée des nouveaux espaces verts en comparaison avec la composition actuelle ; une amélioration du cadre de vie des résidents.

INCLURE LA BIODIVERSITÉ

Le Groupe Habitat en Région a un rôle à jouer dans la prise en compte des thématiques de la biodiversité et la nature en ville afin de répondre aux enjeux des milieux fortement urbanisés mais aussi des milieux semi-ruraux ou ruraux. Les sociétés intègrent par exemple des préconisations pour la prise en compte des espaces verts adaptés à leur environnement local dans les cahiers des charges.

Les sociétés se mobilisent sur cette question également au travers de projets impliquant les habitants comme l'installation de ruches, la création de jardins partagés en pieds d'immeubles ou la réappropriation de jardins en friche pour développer la permaculture et recréer des écosystèmes harmonieux, productifs et autonomes.

LES TERRITOIRES EN ACTION

UN PACTE POUR PLUS D'IMPACT.

SIA Habitat est engagée depuis juin 2021 auprès de la ville de Lille et aux côtés d'une centaine de partenaires, dont 11 autres bailleurs sociaux en faveur de « Lille Bas Carbone », un pacte d'engagements ambitieux concernant les projets résidentiels et tertiaires, publics et privés, d'aménagement, de construction et de rénovation visant à réduire l'impact du bâtiment sur le climat, l'environnement et la santé. Il comprend une centaine d'exigences opérationnelles réparties selon six priorités : l'énergie et l'eau, les matériaux bas carbone et l'économie circulaire, la nature, la biodiversité et l'agriculture urbaine, l'adaptation au changement climatique, la mobilité durable, les bien-être des habitants.

LES TERRITOIRES EN ACTION

AGIR POUR LA NATURE

La SA HLM de l'Oise a formé ses responsables de programmes à la reconnaissance des espèces protégées. Organisée par Picardie Nature dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale de la communauté de communes de Retz en Valois, cette journée a permis de présenter les principales espèces protégées liées au bâti, leurs cycles de vie (notamment les périodes d'intervention les plus sensibles), certains indices pouvant indiquer leur présence, la réglementation liée à ces espèces et les démarches à suivre afin de les prendre en compte lors d'intervention sur des bâtiments.

Famille & Provence a conclu un partenariat avec l'Association pour le Reboisement et la Protection du Cengle Sainte-Victoire (ARPCV) à Aix-en-Provence pour planter 10 arbres à chaque logement livré. L'association accompagne également le bailleur dans un projet de forêt urbaine (replantation de végétaux sur les espaces verts d'une résidence afin de renforcer la présence des végétaux existants et ainsi à terme, avoir un impact pour limiter le réchauffement de la parcelle proche de ses résidences).

De son côté, SDH a organisé, en juin 2022, une journée avec action collective des salariés qui a permis dans le cadre du programme de Reforest'Action de participer à la plantation de 130 arbres en Afrique du Sud.





PILIER SOCIAL :

LES COLLABORATEURS, PIERRE ANGULAIRE DU MODÈLE

Dans un environnement en pleine mutation, les sociétés du Groupe Habitat en Région s'attachent à mener une politique responsable de développement des ressources humaines :

- résolument orientée vers la valorisation des compétences et la réalisation professionnelle des collaborateurs, en leur proposant des formations régulières et en leur faisant bénéficier de mobilités en interne.
- respectueuse des personnes dans toutes leurs diversités ;

tant pour réussir l'intégration de nouveaux collaborateurs, que pour garantir le développement des compétences, afin d'accompagner à la fois leur adaptation dans leur métier et leur évolution professionnelle.

Par ailleurs, de nombreux accords, ou reconductions d'accords, ont été signés ou sont entrés en vigueur en 2022 dans les entreprises du Groupe Habitat en Région. D'autres dispositions ont été mises en place à la suite d'une décision unique de l'employeur. Ils peuvent concerner :

- la qualité de vie au travail, l'égalité hommes/femmes ou la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences),
- l'aménagement du temps de travail ou la mise en place du télétravail,
- les avantages sociaux (CET, accords d'intéressement, tickets repas, frais de santé, prévoyance ou prime d'ancienneté).

EFFECTIF TOTAL

	2022	Répartition	2021
Alogéa	86	3%	85
Alteal	169	5%	165
Axentia	51	2%	53
Erilia	910	27%	913
Famille et Provence	115	3%	115
Habitations Haute Provence	80	2%	80
Logirem	393	12%	387
Immobilière du Moulin Vert	142	4%	140
Foncière du Moulin Vert	3	0%	2
SA HLM de l'Oise	138	4%	138
SDH Constructeur	39	1%	42
SIA Habitat	644	19%	615
Escaut Habitat	10	0%	10
SI du Grand Hainaut	369	11%	381
Sogima	99	3%	NA
Un Toit Pour Tous	144	4%	142
EFFECTIF TOTAL	3392	100%	3268

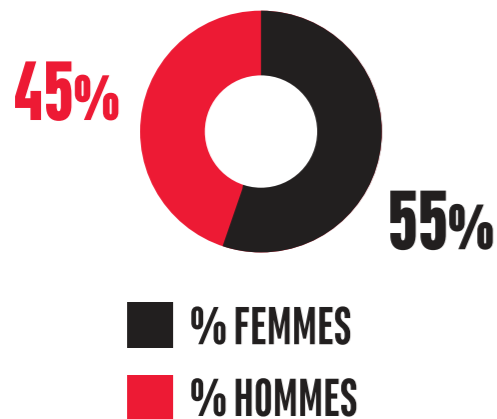
3 392 
COLLABORATEURS

444 
RECRUTEMENTS EN CDI

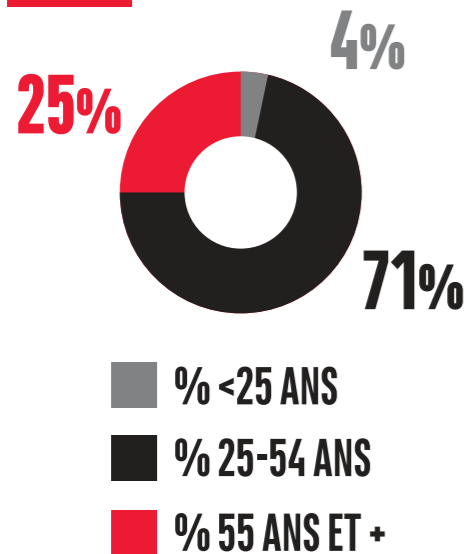
5,7% 
TAUX DE MOBILITÉ

38,4 / 40 
INDICATEUR D'ÉCART DE
RÉMUNÉRATION HOMME / FEMME

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SEXE EN 2022



RÉPARTITION PAR ÂGE EN 2022



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

> ACCOMPAGNER DES COLLABORATEURS POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Le Groupe Habitat en Région s'attache à fournir à l'ensemble de ses collaborateurs des conditions de vie et de santé au travail garantissant la qualité de leur environnement professionnel et la sécurité de leur personne, en concertation avec les comités sociaux et économiques et les représentants du personnel le cas échéant. Les leviers mis en place sont par exemple :

- ▶ **la mise en place de procédures** de prévention des risques professionnels, y compris les risques psycho-sociaux (plateformes d'écoute psychologique, accompagnement post-traumatique) ou encore d'offres d'accompagnement des collaborateurs sur des sujets relatifs à la santé et au bien-être comme chez Logirem (ostéopathe, sophrologue, masseur, plateforme psy et EMDR...);
- ▶ **la formation** pour prévenir les risques de santé et de sécurité au travail, notamment pour les métiers les plus à risque (habilitations électriques et risques routiers notamment) ;
- ▶ **l'accompagnement** des personnels de proximité ;
- ▶ **la mise en place de baromètres sociaux** afin de prendre en considération la perception des collaborateurs sur des thématiques définies ou encore de comités de suivi, à l'instar de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) volontaire chez Alteal ;

- ▶ **la désignation de référents** harcèlement sexuel et handicap ;
- ▶ **le suivi** des indicateurs des incidents ;
- ▶ **des partenariats** avec les professionnels de la médecine du travail ;
- ▶ **la mise en place de mesures** en faveur de l'amélioration de la qualité de vie au travail, comme l'organisation d'une semaine dédiée à ce sujet chez Alteal en juin 2022, la généralisation de la possibilité de recourir au télétravail plusieurs jours par semaine.

Dans la continuité des exercices précédents, les sociétés du Groupe Habitat en Région ont poursuivi en 2022, la mise à jour régulière de leur document unique d'évaluation des risques professionnels – DUER – en liaison avec les comités sociaux et économiques voire les commissions santé sécurité des conditions de travail (CSSCT).

Par ailleurs, au total, en 2022, 95 accidents du travail – ou de trajet – ayant entraîné un arrêt de travail supérieur à un jour ont été recensés dans le Groupe. **Cela correspond à une fréquence de 17,82 accidents par million d'heures de travail**, contre 19,55 en 2021, soit une diminution de 8,9 %.

DÉVELOPPER L'EMPLOYABILITÉ DES COLLABORATEURS ET FAVORISER LEUR MOBILITÉ

Dans cette période de transformation profonde du secteur du logement social, le Groupe Habitat en Région souhaite mobiliser les ressources et dispositifs pour favoriser la montée en compétence de ses collaborateurs, les accompagner dans l'évolution de leur métier et concourir ainsi au développement de leur employabilité.

En 2022, à l'échelle du Groupe, le pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation continue s'élève à 2,6 % (un niveau quasi stable par rapport à 2021 qui s'élevait à 2,7 %), soit au-dessus de l'obligation légale de 1%. Les formations dispensées en 2022 ont pu prendre la forme de sessions en présentiel ou encore de formations à distance grâce aux outils de visio-conférence ou de e-learning. En effet, les modalités de dispense des formations prennent des formes multiples depuis les épisodes de confinement débutés en 2020 du fait de la pandémie de Covid-19. Parce que le capital humain est essentiel pour la réussite du projet stratégique, celui-ci comprend des objectifs volontaristes pour mieux accompagner les parcours professionnels des collaborateurs.

Ainsi, près de neuf collaborateurs du Groupe sur 10 présents dans les effectifs au 31 décembre 2022 (87,2%) ont suivi au moins une formation au cours de l'exercice 2022, un niveau bien au-dessus de celui de l'année 2021, qui couvrait déjà près des trois quarts des collaborateurs et dépasse l'objectif inscrit au plan stratégique qui vise à ce que 80 % des collaborateurs bénéficient d'au moins une formation dans l'année à compter de 2024 et que la totalité des collaborateurs des équipes de proximité soit formée à l'accompagnement des seniors (repérage / identification/ signalement des situations, recherche de solutions, adaptation des logements, etc.). De son côté, le taux de mobilité progresse de 0,6 point en 2022 par rapport à 2021 (5 %) ;

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET POLITIQUE DE DIVERSITÉ

Au-delà du cadre réglementaire, les sociétés du Groupe s'engagent en faveur de la diversité à travers des mesures concrètes. Elles mènent des actions dans quatre domaines prioritaires : l'égalité professionnelle hommes/femmes, l'emploi des personnes en situation de handicap, la gestion intergénérationnelle et l'égalité des chances.

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENJEUX RSE ET RÉSULTATS 2022

» DONNÉES CONSOLIDÉES GROUPE HABITAT EN RÉGION

> ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

En matière de politique salariale, les sociétés du Groupe sont attentives à garantir une politique de rémunération transparente et équitable. Elles mettent en œuvre chaque année des analyses et révisions des rémunérations individuelles et de leur évolution, soit dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire, soit dans le cadre des entretiens annuels.

La note moyenne - pondérée par les effectifs des sociétés- du Groupe Habitat en Région atteint ainsi 38,4 sur 40 pour l'indicateur d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, normé par le Ministère du Travail. Il s'établissait à 38 en 2021.

> EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Concernant l'emploi de personnes en situation de handicap, le taux d'emploi des travailleurs handicapés du Groupe est de 5,18 % en 2022 – en hausse de 0,2 point en un an – soit 167 collaborateurs en situation de handicap. Afin d'aller plus loin dans cette démarche et de favoriser leur accès à l'emploi, les sociétés collaborent avec les entreprises du secteur protégé.



> UNE GESTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

L'engagement des sociétés afin de développer le recrutement des jeunes et le maintien en emploi des seniors se traduit par des actions favorisant le recrutement et la promotion de profils diversifiés.

Plusieurs actions ont été menées en 2022 parmi lesquelles :

- » **accueil et embauche** de contrats d'apprentissage, d'alternance ou de contrats de professionnalisation ;
- » **des missions** de service civique ;
- » **la mise en place de dispositions** favorisant la transition entre activité et retraite : entretien de bilan de carrière, préparation à la retraite, retraite progressive, cumul emploi-retraite, etc. ;
- » **la mise en place de dispositifs** favorisant le transfert de connaissances et la transmission des savoirs et la mise en place de tutorats internes afin d'accompagner les nouveaux entrants et les collaborateurs en mobilité fonctionnelle interne.
- » **la participation et l'organisation** de forums ou salons sur l'orientation professionnelle, aide à la recherche d'emploi à travers des simulations d'entretiens d'embauche et l'accompagnement à la création de CV ;
- » **des démarches auprès d'associations** en faveur des quartiers prioritaires visant à sensibiliser, former, recruter et mobiliser de nouveaux collaborateurs (Missions Locales) ;
- » **l'accueil de collégiens** issus de collèges situés en REP pour leur stage de 3ème ou des sessions de découverte des métiers d'un bailleur social ;
- » **la participation à des chantiers** d'insertion qui ont pour objectif d'accompagner des personnes vers un retour à l'emploi ;

RISQUES IDENTIFIÉS	NOS ENGAGEMENTS	INDICATEURS CLÉS	2022	2021	2020	OBJ. 2024
VOLET SOCIAL						
Diversité des salariés	Cultiver la force de notre diversité	Effectif total	3392*	3268	3110	
		Part des femmes	55,0 %	53,8 %	52,8 %	
		Part des hommes	45,0 %	46,2 %	47,2 %	
		Part des < 25 ans	4,0 %	3,8 %	3,0 %	
		Part des 25-54 ans	71,3 %	71,5 %	72,2 %	
Part des 55 ans et +	24,7 %	24,7 %	24,5 %			
		Taux d'emploi des travailleurs handicapés	5,18 %	5,00 %	4,70 %	
Conditions de travail	Développer notre vigilance sur les conditions de travail de nos équipes	Fréquence des accidents du travail (par million d'heures de travail)	17,8	19,6	14,5	
Employabilité et transformation des métiers	Développer nos métiers	Proportion de collaborateurs formés dans l'année	87,20 %	74,50 %	nd**	80 %
		Taux de mobilité interne	5,70 %	5,00 %	6,30 %	
Attractivité employeur	Promouvoir le dialogue social et la négociation collective Assurer l'objectivité et la transparence des systèmes de rémunération	Indicateur d'écart de rémunération hommes / femmes (note / 40)	38,4	38	38,3	

RISQUES IDENTIFIÉS	NOS ENGAGEMENTS	INDICATEURS CLÉS	2022	2021	2020	OBJ. 2024
VOLET ENVIRONNEMENTAL						
Participation à la transition énergétique	Evaluer nos impacts environnementaux	Part du patrimoine répertorié en classes énergétiques A à C	55,10 %	55,30 %	52 %	66 %
		Part du patrimoine répertorié en classes émission de gaz à effet de serre A à C	42,20 %	37,20 %	37,30 %	
VOLET SOCIÉTAL						
Durabilité de la relation client / accompagnement social des clients	Assurer un niveau de qualité de service performant	Taux de satisfaction globale des locataires	82,1 %	83,4%	82,9 %	85 %
Développement de l'économie réelle et des besoins sociétaux	Favoriser l'innovation sociale	Nombre de logements adaptés aux personnes à mobilités réduites lancés dans l'année	1 239	764	nd**	3 500 (cumul sur 4 ans)
Accessibilité à l'offre locative et d'accession sociale	Développer nos compétences sur le sujet de l'attribution des logements	Taux de mutation interne dans les attributions	10,20 %	10,40 %	9,50 %	
Ethique des affaires	Assurer des pratiques d'achats exemplaires	Part des marchés à procédure formalisée intégrant des exigences RSE	42,4 %	36,8 %	43,8 %	70 %
		Part des marchés à procédure adaptée intégrant des exigences RSE	40,8 %	20,4 %	nd**	70 %
	Protection des données personnelles	Part des collaborateurs formés sur les enjeux et les obligations en matière de protection des données personnelles	17,68 %	Nouvel indicateur 2022	Nouvel indicateur 2022	

RISQUES IDENTIFIÉS	NOS ENGAGEMENTS	INDICATEURS CLÉS	ERILIA	SIA
VOLET SOCIAL				
Diversité des salariés	Cultiver la force de notre diversité	Effectif total	910	644
		Part des femmes	46,8 %	58,7 %
		Part des hommes	53,2%	41,3 %
		Part des < 25 ans	2,3 %	7,5 %
		Part des 25-54 ans	66,9 %	74,1 %
		Part des 55 ans et +	30,8 %	18,5 %
		Taux d'emploi des travailleurs handicapés	3,0 %	6,7 %
Conditions de travail	Développer notre vigilance sur les conditions de travail de nos équipes	Fréquence des accidents du travail (par million d'heures de travail)	21,5	12,1
Employabilité et transformation des métiers	Développer nos métiers	Proportion de collaborateurs formés dans l'année	89,5 %	92,3 %
		Taux de mobilité interne	3,0 %	7,9 %
Attractivité employeur	Promouvoir le dialogue social et la négociation collective Assurer l'objectivité et la transparence des systèmes de rémunération	Indicateur d'écart de rémunération hommes / femmes (note / 40)	39	40
VOLET ENVIRONNEMENTAL				
Participation à la transition énergétique	Evaluer nos impacts environnementaux	Part du patrimoine répertorié en classes énergétiques A à C	69,5%	26,3 %
		Part du patrimoine répertorié en classes émission de gaz à effet de serre A à C	61,2 %	22,0 %

RISQUES IDENTIFIÉS	NOS ENGAGEMENTS	INDICATEURS CLÉS	ERILIA	SIA
VOLET SOCIÉTAL				
Durabilité de la relation client / accompagnement social des clients	Assurer un niveau de qualité de service performant	Taux de satisfaction globale des locataires	80,7 %	84,8 %
Développement de l'économie réelle et des besoins sociétaux	Favoriser l'innovation sociale	Nombre de logements adaptés aux personnes à mobilités réduites lancés dans l'année	263	127
Accessibilité à l'offre locative et d'accession sociale	Développer nos compétences sur le sujet de l'attribution des logements	Taux de mutation interne dans les attributions	8,3 %	9,5 %
Ethique des affaires	Assurer des pratiques d'achats exemplaires	Part des marchés à procédure formalisée intégrant des exigences RSE	42,9 %	78,8 %
		Part des marchés à procédure adaptée intégrant des exigences RSE	37,7 %	65,4 %
	Protection des données personnelles	Part des collaborateurs formés sur les enjeux et les obligations en matière de protection des données personnelles	22,0 %	3,1 %



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

MÉTHODOLOGIE DU REPORTING EXTRA-FINANCIER

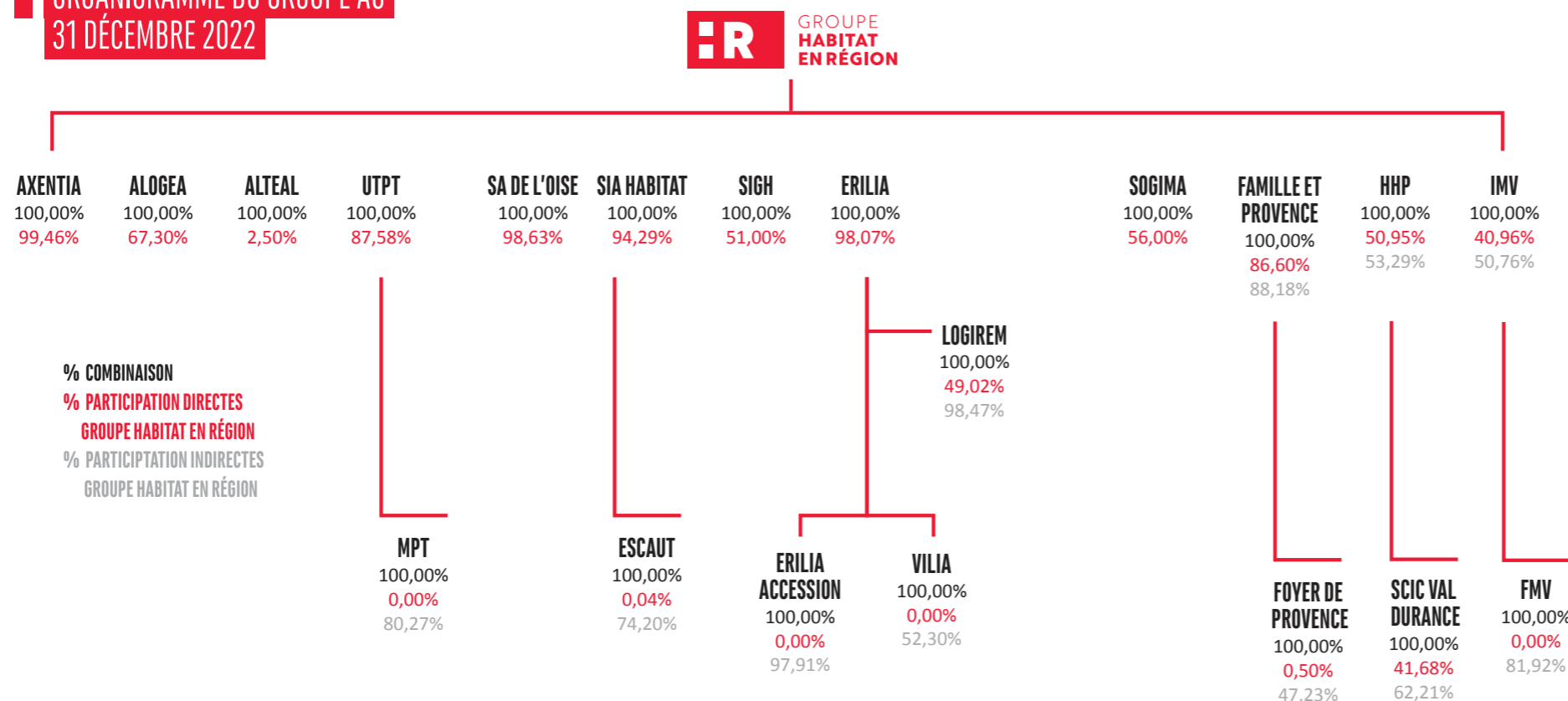


Les sociétés du Groupe Habitat en Région - regroupées au sein de la SAS Groupe Habitat en Région s'efforcent de fournir une vision sincère et transparente de leurs actions et de leurs engagements en termes de responsabilité sociale et environnementale.

L'obligation réglementaire de publication des informations extra-financières porte sur les comptes sociaux des sociétés Erilia et SIA Habitat. Toutefois, la stratégie et la démarche RSE étant portées par le Groupe Habitat en Région, il a été fait le choix de publier une déclaration consolidée au niveau d'Habitat en Région et non au niveau individuel d'Erilia et SIA Habitat.

La démarche de reporting et de publication de données extra-financières est pilotée par le GIE Habitat en Région. Elle est menée en collaboration avec le réseau des référents RSE des sociétés du Groupe Habitat en Région et les contributeurs métiers des directions concernées.

ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2022



ELABORATION DU MODÈLE D'AFFAIRES

Les travaux menés pour définir le modèle d'affaires d'Habitat en Région ont été coordonnés par le GIE Habitat en Région avec l'implication des directions du GIE et des sociétés. Ils ont permis d'aboutir au modèle d'affaires présenté dans la partie 1 « Le Groupe Habitat en Région, au cœur des territoires » de cette Déclaration de Performance Extra-Financière.

CHOIX DES INDICATEURS

Le Groupe Habitat en Région s'appuie sur une analyse de ses risques extra-financiers réalisée à partir de la méthodologie d'analyse des risques proposée par le GIE Habitat en Région et de la Direction Développement Durable du Groupe (cf. partie 2 « La démarche RSE au cœur de la stratégie »).

Cette analyse fait l'objet d'une actualisation régulière afin de prendre en compte :

- les recommandations exprimées par la filière Risques du GIE Habitat en Région et de BPCE ;
- les remarques formulées par les commissaires aux comptes / organismes tiers indépendants dans le cadre de leur mission de vérification ;
- l'évolution de la réglementation.

PRÉCISIONS APPORTÉES SUR LA DÉFINITION DE CERTAINS INDICATEURS

Les répartitions du patrimoine selon les classes énergétiques et les classes d'émissions de gaz à effet de serre sont déterminées sur la base des derniers diagnostics de performance énergétique (DPE) disponibles. Les foyers ne sont pas comptabilisés. Dans le cas d'immeubles collectifs dont le DPE concerne le bâtiment, l'étiquette DPE du bâtiment est affectée à tous les logements de l'immeuble. Lorsque le DPE est expiré, l'étiquette issue du DPE en question reste affectée au logement. Les logements sans DPE sont comptabilisés distinctement.

Le taux de fréquence des accidents du travail est calculé sur la base du nombre d'accidents (cf. article L-411-1 et 2 du Code de la sécurité sociale, comprenant les accidents de trajet) avec arrêt de travail supérieur à un jour survenus au cours d'une période de 12 mois, divisé par million d'heures de travail. Cela inclut les accidents du travail survenus au cours de la période et concernant des personnels sortis des effectifs en cours d'année. Le nombre

d'heures travaillées est obtenu en multipliant l'effectif équivalent temps plein de chaque entreprise par le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par une personne à temps plein (1607h).

L'indicateur d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes est calculé conformément aux règles édictées par le Ministère du Travail : il s'agit de l'un des quatre ou cinq critères calculés pour établir l'indice d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes que sont tenues de produire chaque année les entreprises de plus de 50 salariés. Les entreprises de moins de 50 salariés du Groupe Habitat en Région ont contribué à l'indicateur consolidé 2022, dans la limite des règles de prise en compte de l'indicateur (effectifs valides représentant plus de 40 % des effectifs totaux).

Le taux de satisfaction globale des locataires est obtenu via les dernières enquêtes réalisées à date par les sociétés, incluant par conséquent des enquêtes réalisées sur les années antérieures à 2022.

Le taux d'emploi des travailleurs handicapés est calculé selon les données directement transmises par l'URSSAF sur la base des déclarations sociales nominatives réalisées par les sociétés au mois de mai de l'exercice précédent.

La part de la masse salariale consacrée à la formation correspond à la somme des dépenses de formation et la somme des versements OPCA de l'année divisées par la masse salariale brute DADS de l'année, le nombre de collaborateurs pris en compte correspondant aux effectifs en CDD et en CDI.

La proportion des collaborateurs formés dans l'année correspond à toute action de formation en bonne et due forme réalisée dans l'année (y compris le suivi d'e-learning faisant l'objet d'une attestation de suivi et / ou d'une validation par un test de connaissance excepté les e-learning relatifs à la loi Sapin II et au RGPD) divisée par l'effectif CDI inscrit au 31/12, retraité des éventuelles absences

longue durée (ALD), c'est-à-dire des arrêts de travail supérieurs à 6 mois et des collaborateurs quittant l'entreprise au 31/12).

La part des marchés comprenant des clauses RSE correspond au nombre de contrats ayant fait l'objet d'un marché notifié en procédure formalisée et adaptée et ayant intégré des clauses environnementales, clauses sociales et/ou des clauses sociétales rapporté au nombre total des contrats ayant fait l'objet d'un marché entre le 01/01 et le 31/12.

■ PÉRIODE DU REPORTING

Les données publiées couvrent la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

■ DISPONIBILITÉ

Le Groupe Habitat en Région s'engage à publier sa déclaration de performance extra-financière sur son site internet pendant 5 ans.

■ RECTIFICATION DE DONNÉES

Si une donnée publiée dans le rapport de gestion en année n-1 se révèle être erronée, une rectification sera effectuée avec une note de bas de page le précisant.

■ PÉRIMÈTRE DU REPORTING

Pour l'exercice 2022, le périmètre de reporting pour les indicateurs extra-financiers concerne les entités suivantes : Erilia (y compris les données du GIE de maîtrise d'ouvrage Deltalia et de ses filiales Erilia Accession et Vilia) , SIA Habitat, Escaut Habitat, Axentia, Habitations Haute-Provence, Famille & Provence, Logirem, Un Toit Pour Tous, Immobilière du Moulin Vert, Foncière du Moulin Vert, Alogéa, Altéal, Société Immobilière du Grand Hainaut, SA HLM de l'Oise, SDH Constructeur (cette dernière est membre du Réseau Habitat en Région - et

non du Groupe - mais est actionnaire par ailleurs de la SAC Habitat en Région Sud-Est), et Sogima. L'ensemble de ces entités représente 99,5 % du chiffre d'affaires du Groupe. Au regard de leur faible activité, les entités Val Durance Habitat, Foyer de Provence, La Maison Pour Tous ne sont pas pris en compte dans le périmètre de consolidation des données extra-financières.

En 2022, l'EPL Sogima a été intégrée au périmètre du reporting extra-financier ce qui n'avait pas été le cas en 2021 du fait de difficultés organisationnelles rencontrées, bien qu'elle eût fait partie du périmètre de combinaison économique et financière du Groupe en 2021.

Les périmètres de reporting des indicateurs extra-financiers couvrent 100 % du chiffre d'affaires du Groupe Habitat en Région concerné par la consolidation extra-financière.

■ EXCLUSIONS

Du fait de l'activité du Groupe Habitat en Région, certaines thématiques n'ont pas été jugées pertinentes. C'est le cas pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, le respect d'une alimentation responsable, équitable et durable et les conséquences sur le changement climatique liées au transport aval et amont.

HABITAT EN RÉGION

7 promenade Germaine Sablon
75013 Paris

HABITAT-EN-REGION.FR

Groupement d'Intérêt Économique Habitat en Région

Immatriculation RCS de Paris 812 648 434
SIREN 812 648 434
N° TVA FR82812648434

Juillet 2023

Conception et réalisation :

Caroline.designgraphic

Crédits photos :

Guillaume ATGER / Agence Klarté / Logirem /
Stéphanie Tétu / Olivier Octobre / Cyril Chauvin /
Emmanuel Grimault Andia / famille&provence /
Henri Comte / Florent Joliot / Adobe stock



GROUPE
HABITAT
EN RÉGION